



## Rogers Communications annonce ses résultats financiers et opérationnels pour le troisième trimestre de 2012

**Au cours du troisième trimestre, les produits ont grimpé à 3 176 millions de dollars, le résultat d'exploitation ajusté s'est accru de 5 % pour s'établir à 1 288 millions de dollars, alors que le résultat par action dilué ajusté a affiché une hausse de 7 % pour atteindre 96 cents et les flux de trésorerie disponibles avant impôt ont augmenté de 15 % pour se chiffrer à 589 millions de dollars.**

**L'augmentation de 76 000 du nombre net d'abonnés aux services facturés de Sans-fil et la hausse de 48 % des marges du réseau reflètent l'amélioration du taux d'attrition des abonnés aux services facturés, une stabilisation des PMPA aux services facturés et la réalisation continue de gains d'efficience.**

**Le nombre total d'unités génératrices de produits d'Activités de Cable a affiché une hausse de 17 000 unités et la croissance continue des produits et la gestion efficace des coûts se sont traduites par des marges de 48 %.**

**Les produits de Media reflètent la croissance marquée dans le secteur du divertissement et de la télédiffusion d'événements sportifs, laquelle a été plus que contrebalancée par la faiblesse persistante du marché publicitaire.**

TORONTO (le 24 octobre 2012) – Rogers Communications Inc., l'une des premières sociétés diversifiées dans les communications et les médias au Canada, a fait connaître aujourd'hui ses résultats financiers et opérationnels consolidés non audités pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

### Principaux résultats financiers des activités poursuivies

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2012	2011	Variation en %	2012	2011	Variation en %
Produits opérationnels	3 176 \$	3 131 \$	1	9 225 \$	9 191 \$	–
Après ajustement <sup>1)</sup>						
Résultat d'exploitation <sup>2)</sup>	1 288	1 227	5	3 658	3 638	1
Résultat net	495	489	1	1 333	1 386	(4)
Résultat par action	0,96	0,90	7	2,56	2,53	1
Résultat par action dilué	0,96	0,90	7	2,55	2,52	1
Flux de trésorerie disponibles avant impôt <sup>1)</sup>	589	510	15	1 733	1 684	3
Résultat d'exploitation <sup>2)</sup>	1 255	1 231	2	3 556	3 561	–
Bénéfice net	466	497	(6)	1 203	1 255	(4)
Bénéfice par action	0,90	0,92	(2)	2,31	2,29	1
Bénéfice dilué par action	0,90	0,88	2	2,30	2,28	1

1) Pour en savoir davantage sur la façon dont sont déterminés les montants « après ajustement » et les flux de trésorerie disponibles, qui sont des mesures non conformes aux PCGR, il y a lieu de se reporter aux rubriques « Indicateurs clés de performance et mesures non conformes aux PCGR » et « Rapprochement des mesures financières ». Les montants « après ajustement » présentés ci-dessus sont revus périodiquement par la direction et le conseil d'administration pour évaluer la performance de la Société et prendre des décisions au sujet de ses activités courantes et de sa capacité à générer des flux de trésorerie. Les montants « après ajustement » sont également utilisés par les investisseurs et les institutions prêteuses à titre d'indicateur de la performance opérationnelle de la Société, de sa capacité à contracter ou à rembourser des emprunts et à titre de mesure d'évaluation. Les montants « après ajustement » ne tiennent pas compte i) de la charge (du recouvrement) au titre de la rémunération fondée sur des actions, ii) des frais d'intégration et de restructuration et des coûts d'acquisition, iii) des autres éléments (montant net) et iv) de la perte sur le remboursement de la dette à long terme relativement au bénéfice net et au bénéfice par action, de l'incidence fiscale des montants susmentionnés et d'une charge d'impôt sur le résultat découlant de modifications aux lois fiscales.

2) Le résultat d'exploitation ne doit pas être considéré comme une mesure susceptible de remplacer le bénéfice opérationnel ni le bénéfice net établis conformément aux IFRS. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Rapprochement du bénéfice net avec le résultat d'exploitation et le résultat d'exploitation ajusté de la période » pour un rapprochement du résultat d'exploitation et du résultat d'exploitation ajusté avec le bénéfice opérationnel et le bénéfice net établis conformément aux IFRS, ainsi qu'aux rubriques « Indicateurs clés de performance et mesures non conformes aux PCGR » et « Rapprochement des mesures financières ».

« La croissance du chiffre d'affaires et du résultat d'exploitation que nous avons enregistrée au troisième trimestre a été marquée par d'excellentes ventes de téléphones intelligents destinés aux abonnés aux services facturés, de même que par l'accroissement accéléré des produits tirés des services sans fil de transmission des données et par des marges solides dans nos secteurs des services de sans fil et de câble, lesquels ont ressenti les effets des mesures de fidélisation de la clientèle et de compression des coûts appliquées, a déclaré Nadir Mohamed, président et chef de la direction de Rogers Communications Inc. Malgré la concurrence vive qui règne sur les marchés, nous avons continué de tirer avantage de notre leadership en matière de technologie afin d'offrir à notre clientèle de nouveaux produits et services novateurs et d'investir avec vigueur dans nos réseaux, tout en continuant de générer un bénéfice et des flux de trésorerie disponibles importants. »

## Faits saillants du troisième trimestre de 2012

- **L'augmentation des produits** sur une base consolidée pour le trimestre découle de la croissance de 2 % des produits du réseau de Sans-fil, de celle de 16 % des produits du matériel de Sans-fil et de celle de 1 % des produits d'Activités de Cable, lesquelles ont été contrebalancées par un recul pour Media et SAR en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le **résultat d'exploitation ajusté consolidé a progressé de 5 %**, les secteurs Sans-fil, Activités de Cable et SAR ayant enregistré des hausses de respectivement 3 %, 10 % et 16 %, hausses annulées en partie par un recul de 9 % de Media par rapport au trimestre correspondant un an plus tôt.
- Les **produits tirés des services de transmission des données sans fil ont augmenté de 18 %** et comprennent 41 % des produits tirés des réseaux de Sans-fil comparativement à 36 % au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours du troisième trimestre, Sans-fil a procédé à la mise en service de 707 000 téléphones intelligents, dont environ 36 % étaient destinés à de nouveaux abonnés de Sans-fil. Ainsi, au 30 septembre 2012, les utilisateurs de téléphones intelligents, qui génèrent habituellement des produits moyens mensuels par abonné (les « PMPA ») de près du double de ceux des abonnés aux services de transmission de la voix seulement, représentaient 65 % de l'ensemble des abonnés aux services facturés, en hausse par rapport à 52 % au 30 septembre 2011.
- Grâce à de fortes **marges de 48 % pour les secteurs Sans-fil et Activités de Cable**, les marges consolidées de 41 % se sont accrues de 140 points de base en regard de la période correspondante de l'exercice précédent. Le résultat net ajusté a connu une hausse de 1 % comparativement à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent et le résultat par action dilué ajusté de 0,96 \$ est en hausse de 6 cents, ou 7 %, par rapport à la même période, un an plus tôt.
- Au cours du trimestre, la Société a généré sur une base consolidée des **flux de trésorerie disponibles avant impôt** de 589 millions de dollars, qui s'entendent du résultat d'exploitation ajusté diminué des dépenses en immobilisations corporelles et des intérêts sur la dette à long terme, après inscription à l'actif, à savoir une **hausse de 15 %** en regard de ceux enregistrés au troisième trimestre de 2011, lesquels reflètent l'augmentation du résultat d'exploitation ajusté combinée à un recul des dépenses en immobilisations corporelles. Les flux de trésorerie disponibles par action avant impôt ont affiché une hausse de 22 % par rapport à la période correspondante.
- Rogers a élargi la couverture du premier réseau sans fil à **large bande 4G Évolution à long terme (Long Term Evolution ou « LTE ») qui couvre maintenant 24 marchés canadiens**, dont ceux de Victoria, d'Edmonton, de Regina et de Québec. Le réseau LTE en pleine expansion de Rogers dessert à présent 54 % de la population canadienne, et, à l'heure actuelle, Rogers offre plus d'appareils LTE que n'importe quel fournisseur au Canada. LTE est une technologie de nouvelle génération qui offre une connectivité sans pareille, des vitesses de trois à quatre fois supérieures au HSPA+ ainsi que des taux de téléchargement en aval potentiels pouvant atteindre 150 mégabits par seconde (« Mbps »).
- **Rogers et SAP** ont annoncé leur intention de déployer des applications mobiles pour entreprises qui exploitent la plateforme mobile de SAP. Ce nouveau produit exclusif aidera les entreprises à mobiliser plus facilement leurs équipes de travail en permettant aux membres du personnel d'accéder en temps réel aux applications mobiles des entreprises à partir de tablettes et de téléphones intelligents, et non plus seulement depuis un ordinateur de table.
- Rogers a annoncé une alliance avec les opérateurs d'appareils mobiles internationaux KPN, NTT Docomo, SingTel, Telefónica, Telstra et Vimpelcom en vue de collaborer sur des **initiatives commerciales machine à machine sans fil à l'échelle mondiale** à l'aide d'une plateforme unique dont les clients multinationaux pourront tirer profit pour mieux gérer leurs activités et réduire leurs coûts et laquelle permettra aux appareils connectés de fonctionner dans plusieurs pays.

- **Rogers et Wavefront** ont procédé à l'ouverture d'un nouveau **Centre d'innovation Sans-fil Rogers, à Vancouver**, afin de favoriser l'excellence en commercialisation des technologies sans fil et de fournir un lieu où les clients d'affaires et les développeurs pourront les premiers faire l'expérience des toutes dernières innovations au chapitre de la technologie machine à machine et des applications sans fil d'entreprise. Le Centre d'innovation Sans-fil Rogers soutiendra les développeurs, aussi bien existants qu'émergents, afin d'accélérer l'arrivée sur le marché d'applications novatrices pour les appareils branchés dans le but de solidifier l'écosystème des développeurs sans fil au Canada, ainsi que de renseigner les entreprises canadiennes au sujet des avantages de la technologie machine à machine. »
- La Société a **amélioré** sa plateforme de communication par internet **Un seul numéro Rogers** pour permettre aux clients d'utiliser le numéro de leur appareil sans fil Rogers non seulement à partir de leur ordinateur, mais aussi de leur ligne téléphonique résidentielle et de leur tablette. En outre, le service Un seul numéro Rogers est désormais offert aux petites entreprises du Canada. Le service Un seul numéro Rogers est l'une des caractéristiques des plans de téléphonie sans fil de Rogers qui permet aux clients de Rogers branchés sur Internet de se servir de leur numéro de sans fil pour effectuer des appels téléphoniques à partir d'un ordinateur, d'une tablette et d'une ligne de téléphone résidentielle, ou transférer leurs appels vers ceux-ci.
- Media a annoncé qu'il a fait l'**acquisition du réseau de télévision theScore** et de ses actifs télévisuels connexes. Le réseau de télévision theScore est un service de télévision spécialisé national axé sur les actualités sportives, les nouvelles, les faits saillants et les événements en direct partout au pays. Il s'agit de la troisième chaîne de télévision sportive en importance au pays avec ses 6,6 millions d'abonnés. Cette acquisition poursuit la longue tradition de Rogers en matière de diffusion d'événements sportifs et renferme son engagement à offrir à son auditoire un contenu sportif de haute qualité sur la plateforme de leur choix. Sous réserve de l'approbation réglementaire finale du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le « CRTC »), laquelle est attendue au début de l'exercice 2013, le réseau de télévision sera relancé sous l'égide du réseau Sportsnet.
- La Société a mené à terme un **investissement** de 37,5 % dans **Maple Leaf Sports & Entertainment (« MLSE »)**, faisant ainsi progresser sa stratégie visant à livrer du contenu très recherché, n'importe où, n'importe quand et sur n'importe quelle plateforme dans ses réseaux de sans fil et de bande large et dans ses médias, tout en renforçant la valeur de sa marque de sport, Sportsnet.
- Le **réseau Citytv** de Media a enregistré une croissance à deux chiffres de son auditoire et a vu sa part de marché s'accroître à l'échelle nationale auprès des groupes démographiques clés au cours de la première semaine de la programmation de l'automne 2012. Grâce à une empreinte considérablement accrue, Citytv pénètre désormais environ 80 % des foyers canadiens.
- Rogers a conclu une nouvelle **facilité de crédit bancaire consortiale** de cinq ans d'une valeur de **2,0 milliards de dollars** échéant en juillet 2017. Cette nouvelle facilité de crédit bancaire remplace l'ancienne facilité de crédit bancaire qui devait échoir en juillet 2013, prolongeant ainsi notre liquidité à long terme. Au 30 septembre 2012, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité de crédit bancaire qui, conjointement avec la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société, constituaient 2,5 milliards de dollars des liquidités actuellement disponibles.

Le présent rapport de gestion, daté du 23 octobre 2012, doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société et les notes y afférentes pour le troisième trimestre de 2012, ainsi qu'avec le rapport de gestion annuel et les états financiers consolidés annuels audités et les notes y afférentes de 2011 de la Société et les autres documents récents déposés auprès des autorités en valeurs mobilières et publiés sur SEDAR, à [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

L'information financière fournie aux présentes a été établie conformément aux IFRS applicables aux états financiers intermédiaires et elle est présentée en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice, Rogers a mené à terme la cessation des activités de son sous-secteur Video. En conséquence, les résultats consolidés ne comprennent désormais plus les résultats des activités de Video et, aux fins de la comptabilité et de la présentation, les résultats de ce sous-secteur sont maintenant traités en tant qu'activités abandonnées. Les résultats des périodes à l'étude et antérieures ont été retraités pour tenir compte de ce changement.

Puisque le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs et des hypothèses, le lecteur doit lire attentivement la rubrique intitulée « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs, les risques et les hypothèses ».

Dans le présent rapport de gestion, les termes « nous », « notre », « nos », « Rogers », « Rogers Communications » et « la Société » désignent Rogers Communications Inc. et ses filiales, dont les résultats sont présentés selon les secteurs suivants :

- « Sans-fil », qui s'entend des activités de communications sans fil de la Société exercées par Rogers Communications Partnership (« RCP »);
- « Activités de Cable », qui s'entend des activités de communications par câble, y compris les services de télévision, d'internet et de téléphonie résidentielle par câble de RCP;
- « Solution d'Affaires Rogers » (« SAR »), qui s'entend des activités liées aux services de téléphonie locaux et interurbains, des services de transmission améliorée de la voix et des données et des solutions d'accès IP aux entreprises et aux administrations gouvernementales canadiennes; il offre aussi certains de ses services de gros à d'autres entreprises de télécommunications;
- « Media », qui s'entend de notre filiale en propriété exclusive Rogers Media Inc. et de ses filiales, notamment Rogers Broadcasting, laquelle possède un groupe de 55 stations de radio, les réseaux de télévision Citytv, Sportsnet, Sportsnet ONE et Sportsnet World, la chaîne The Shopping Channel, les stations de télévision OMNI et des chaînes spécialisées canadiennes, notamment Outdoor Life Network, The Biography Channel (Canada), FX (Canada), G4 Canada et CityNews Channel; Media numérique qui offre des solutions de publicité numérique dans plus de 1 000 sites Web; le groupe Les Éditions Rogers, qui produit plus de 50 publications grand public, spécialisées et professionnelles, et Rogers Sports Entertainment, qui possède le club de baseball des Blue Jays de Toronto (les « Blue Jays ») et le Centre Rogers. En outre, Media détient des participations dans des entités actives dans des domaines tels le contenu de télévision spécialisée, la production télévisuelle et la vente de services de diffusion.

Le terme « RCI » s'entend de l'entité juridique Rogers Communications Inc., à l'exclusion de ses filiales.

La Société exerce ses activités essentiellement au Canada.

Dans le présent rapport de gestion, les variations en pourcentage sont calculées en fonction de nombres arrondis.

## SOMMAIRE DES RÉSULTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2012	2011	Variation en %	2012	2011	Variation en %
Produits opérationnels						
Sans-fil	1 889 \$	1 832 \$	3	5 360 \$	5 312 \$	1
Activités de Cable	838	826	1	2 506	2 471	1
SAR	86	96	(10)	263	312	(16)
Media	392	407	(4)	1 186	1 183	–
Éléments relevant du siège social et éliminations	(29)	(30)	(3)	(90)	(87)	3
Total des produits opérationnels	3 176	3 131	1	9 225	9 191	–
Résultat d'exploitation ajusté <sup>1)</sup>						
Sans-fil	843	815	3	2 376	2 366	–
Activités de Cable	403	367	10	1 184	1 146	3
SAR	22	19	16	62	66	(6)
Media	50	55	(9)	115	136	(15)
Éléments relevant du siège social et éliminations	(30)	(29)	3	(79)	(76)	4
Résultat d'exploitation ajusté <sup>1)</sup>	1 288	1 227	5	3 658	3 638	1
Recouvrement (charge) au titre de la rémunération fondée sur des actions <sup>2)</sup>	(26)	19	n.s.	(20)	(30)	(33)
Règlement des obligations au titre des régimes de retraite <sup>3)</sup>	–	–	n.s.	–	(11)	n.s.
Frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition <sup>4)</sup>	(7)	(15)	(53)	(82)	(36)	128
Résultat d'exploitation <sup>1)</sup>	1 255	1 231	2	3 556	3 561	–
Autres produits et charges, montant net <sup>5)</sup>	(789)	(734)	7	(2 353)	(2 306)	2
Bénéfice net des activités poursuivies	466	497	(6)	1 203	1 255	(4)
Perte découlant des activités abandonnées	–	(6)	n.s.	(32)	(19)	68
Bénéfice net	466 \$	491 \$	(5)	1 171 \$	1 236 \$	(5)
Bénéfice de base par action – activités poursuivies	0,90 \$	0,92 \$	(2)	2,31 \$	2,29 \$	1
Bénéfice dilué par action – activités poursuivies	0,90	0,88	2	2,30	2,28	1
Bénéfice de base par action	0,90	0,91	(1)	2,25	2,26	–
Bénéfice dilué par action	0,90	0,87	3	2,24	2,25	–
Après ajustement <sup>1)</sup>						
Bénéfice net	495	489	1	1 333	1 386	(4)
Résultat par action de base	0,96	0,90	7	2,56	2,53	1
Résultat par action dilué	0,96	0,90	7	2,55	2,52	1
Entrées d'immobilisations corporelles						
Sans-fil	299 \$	329 \$	(9)	737 \$	845 \$	(13)
Activités de Cable	186	190	(2)	573	517	11
SAR	15	13	15	45	42	7
Media	11	10	10	32	30	7
Siège social	17	17	–	48	40	20
Total des entrées d'immobilisations corporelles	528 \$	559 \$	(6)	1 435 \$	1 474 \$	(3)
Flux de trésorerie disponibles, avant impôt <sup>1)</sup>	589 \$	510 \$	15	1 733 \$	1 684 \$	3

1) Selon la définition fournie. Il y a lieu de se reporter aux rubriques « Indicateurs clés de performance et mesures non conformes aux PCGR » et « Rapprochement des mesures financières ».

2) Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Rémunération fondée sur des actions ».

3) Ce montant découle du règlement des obligations au titre des régimes de retraite concernant les membres du personnel participant aux régimes de retraite qui ont pris leur retraite entre le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et le 1<sup>er</sup> janvier 2011 et pour lesquels les régimes de retraite de Rogers ont acheté des rentes.

4) Les coûts engagés sont liés : i) aux indemnités de départ découlant de la restructuration ciblée de l'effectif et ii) aux coûts de transaction engagés pour les acquisitions ainsi qu'aux frais d'intégration des entreprises acquises.

5) Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Rapprochement du bénéfice net avec le résultat d'exploitation et le résultat d'exploitation ajusté de la période ».

n.s. : non significatif.

## REVUE DES SECTEURS

### SANS-FIL

#### Sommaire des résultats financiers de Sans-fil

(en millions de dollars, sauf les marges)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2012	2011	Variation en %	2012	2011	Variation en %
<b>Produits opérationnels</b>						
Produits tirés des réseaux	1 744 \$	1 707 \$	2	5 008 \$	4 960 \$	1
Ventes de matériel	145	125	16	352	352	–
<b>Total des produits opérationnels</b>	<b>1 889</b>	<b>1 832</b>	<b>3</b>	<b>5 360</b>	<b>5 312</b>	<b>1</b>
<b>Charges opérationnelles</b>						
Coût du matériel <sup>1)</sup>	(379)	(319)	19	(1 027)	(960)	7
Autres charges opérationnelles	(667)	(698)	(4)	(1 957)	(1 986)	(1)
	(1 046)	(1 017)	3	(2 984)	(2 946)	1
<b>Résultat d'exploitation ajusté<sup>2)</sup></b>	<b>843 \$</b>	<b>815 \$</b>	<b>3</b>	<b>2 376 \$</b>	<b>2 366 \$</b>	<b>–</b>
<b>Marge bénéficiaire opérationnelle ajustée en % des produits tirés des réseaux<sup>2)</sup></b>	<b>48,3 %</b>	<b>47,7 %</b>		<b>47,4 %</b>	<b>47,7 %</b>	
<b>Entrées d'immobilisations corporelles</b>	<b>299 \$</b>	<b>329 \$</b>	<b>(9)</b>	<b>737 \$</b>	<b>845 \$</b>	<b>(13)</b>
<b>Produits tirés des services de transmission des données inclus dans les produits tirés des réseaux</b>	<b>719 \$</b>	<b>611 \$</b>	<b>18</b>	<b>1 995 \$</b>	<b>1 725 \$</b>	<b>16</b>

1) Le coût du matériel comprend le coût des ventes de matériel et les subventions directes pour les chaînes.

2) Selon la définition fournie. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance et mesures non conformes aux PCGR ».

#### Sommaire des résultats d'abonnement de Sans-fil

(en milliers pour les données sur les abonnés, sauf les PMPA, les taux d'attrition et l'utilisation)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2012	2011	Variation	2012	2011	Variation
<b>Services facturés</b>						
Ajouts bruts d'abonnés	386	380	6	1 070	1 072	(2)
Ajouts nets d'abonnés	76	74	2	210	227	(17)
<b>Total des abonnés aux services facturés<sup>1)</sup></b>	<b>7 788</b>	<b>7 532</b>	<b>256</b>	<b>7 788</b>	<b>7 532</b>	<b>256</b>
Attrition mensuelle	1,34 %	1,36 %	(0,02) %	1,25 %	1,27 %	(0,02) %
Produits moyens mensuels par abonné (« PMPA ») <sup>2)</sup>	71,50 \$	72,08 \$	(0,58) \$	69,13 \$	70,78 \$	(1,65) \$
<b>Services prépayés</b>						
Ajouts bruts d'abonnés	186	258	(72)	496	654	(158)
Ajouts nets (réductions nettes) d'abonnés	1	87	(86)	(117)	104	(221)
<b>Total des abonnés aux services prépayés</b>	<b>1 644</b>	<b>1 756</b>	<b>(112)</b>	<b>1 644</b>	<b>1 756</b>	<b>(112)</b>
Attrition mensuelle	3,77 %	3,37 %	0,40 %	4,05 %	3,68 %	0,37 %
PMPA <sup>2)</sup>	16,73 \$	16,72 \$	0,01 \$	15,83 \$	15,71 \$	0,12 \$
<b>PMPA mixtes<sup>2)</sup></b>	<b>61,92 \$</b>	<b>61,79 \$</b>	<b>0,13 \$</b>	<b>59,55 \$</b>	<b>60,64 \$</b>	<b>(1,09) \$</b>

1) Le 29 août 2012, Sans-fil a finalisé l'acquisition d'une base de clients auprès d'un tiers revendeur, ce qui a eu pour effet d'accroître de 4 000 le nombre d'abonnés de Sans-fil.

2) Selon la définition fournie. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance et mesures non conformes aux PCGR ».

### *Abonnés et produits tirés des réseaux de Sans-fil*

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2012, la hausse du nombre d'ajouts bruts et nets d'abonnés aux services facturés est surtout liée aux augmentations du nombre de ventes de téléphones intelligents par rapport à la même période, un an plus tôt. Sans-fil a procédé à la mise en service ou au rehaussement d'environ 707 000 téléphones intelligents pendant le trimestre clos le 30 septembre 2012, contre approximativement 609 000 téléphones intelligents au troisième trimestre de 2011. Il s'agit du deuxième nombre le plus élevé de mises en service de téléphones intelligents jamais enregistré par Sans-fil pour un trimestre. Les téléphones intelligents mis en service au cours du trimestre étaient principalement des iPhone, des Android et des BlackBerry dont à peu près 36 % étaient destinés à de nouveaux abonnés de Sans-fil. L'ajout total de téléphones intelligents s'est traduit par une augmentation du pourcentage d'utilisateurs de téléphones intelligents, qui s'est établi à 65 % du total des abonnés aux services facturés de Sans-fil au 30 septembre 2012, comparativement à 52 % au 30 septembre 2011. Les utilisateurs de téléphones intelligents concluent généralement de nouveaux contrats visant les services de transmission de la voix et des données à terme pluriannuels et génèrent habituellement des PMPA de près du double de ceux provenant des abonnés aux services de transmission de la voix seulement, ainsi que des taux d'attrition inférieurs à ceux des abonnés aux services de transmission de la voix seulement.

La diminution des ajouts nets d'abonnés aux services prépayés pour le trimestre à l'étude par rapport au troisième trimestre de 2011 reflète une augmentation du taux d'attrition liée à l'intensification de la concurrence, particulièrement sur le marché bas de gamme des services sans fil où la présence des produits prépayés est plus importante.

La hausse des produits tirés des réseaux de Sans-fil pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012 s'explique surtout par la croissance soutenue des nombres d'abonnés aux services facturés de Sans-fil ainsi que l'adoption et l'utilisation accrues des services sans fil de transmission des données.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012, les produits tirés des services sans fil de transmission des données ont augmenté respectivement d'environ 18 % et 16 % par rapport à la période correspondante de 2011, pour atteindre 719 millions de dollars et 1 995 millions de dollars. Cette augmentation des produits tirés des services sans fil de transmission des données tient à la pénétration soutenue et à l'utilisation croissante des téléphones intelligents, des tablettes et des cartes sans fil de transmission de données sur portables, ce qui favorise l'utilisation accrue du courriel, de l'accès Internet sans fil, de la messagerie texte ainsi que d'autres services sans fil de transmission des données. L'accroissement des taux de croissance des produits tirés des services sans fil de transmission des données par rapport au trimestre précédent reflète essentiellement une hausse des services de transmission des données en itinérance. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012, les produits tirés des services sans fil de transmission des données ont représenté respectivement à peu près 41 % et 40 % du total des produits tirés des réseaux, contre environ respectivement 36 % et 35 % pendant les périodes correspondantes de 2011.

La légère hausse des PMPA mixtes pour le trimestre clos le 30 septembre 2012 par rapport au même trimestre un an plus tôt tient compte de la croissance des abonnés aux services facturés et des produits tirés des services sans fil de transmission de données, laquelle a été contrebalancée en partie par un recul des produits tirés des services sans fil de transmission de la voix. La composante sans fil de transmission des données des PMPA mixtes s'est accrue de 15,4 % et a été annulée en partie par une baisse de 8,3 % de la composante sans fil de transmission de la voix en raison de l'intensification de la concurrence sur le marché des services sans fil de transmission de la voix.

### *Ventes de matériel de Sans-fil*

La progression des produits tirés des ventes de matériel pour le trimestre clos le 30 septembre 2012, comparativement au même trimestre de 2011, tient compte surtout de la hausse des ajouts bruts d'abonnés aux services facturés et des rehaussements d'appareils par les abonnés existants, ainsi que d'un changement dans la composition de l'offre de téléphones intelligents qui tend à inclure des appareils plus dispendieux, en regard de l'exercice précédent et le lancement du nouvel appareil iPhone 5. Les ventes de matériel de la période de neuf mois close le 30 septembre 2012 sont demeurées stables par rapport à la période correspondante de 2011.

### Charges opérationnelles de Sans-fil

La hausse du coût de matériel pendant le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012, comparativement aux mêmes périodes de 2011, a découlé essentiellement d'une augmentation des ventes de téléphones à de nouveaux abonnés, des rehaussements d'appareils pour les abonnés existants et du lancement du nouvel appareil iPhone 5. Pendant le trimestre clos le 30 septembre 2012, la Société a, au total, procédé à la mise en service et au rehaussement de 71 % plus d'appareils iPhone et de 16 % plus de téléphones intelligents que pour la même période de 2011. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2012, la Société a procédé à la mise en service et au rehaussement d'un total de 43 % plus d'appareils iPhone et de 14 % plus de téléphones intelligents qu'à la même période un an plus tôt.

Les charges de fidélisation totales, y compris les subventions aux rehaussements des appareils, ont atteint 214 millions de dollars et 622 millions de dollars pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012, contre respectivement 181 millions de dollars et 563 millions de dollars au cours des périodes correspondantes de 2011. Ces augmentations reflètent surtout un nombre de rehaussements d'appareil par les abonnés existants supérieur à celui de 2011, ainsi que d'une évolution de la demande vers des téléphones intelligents de plus grande valeur.

La diminution d'un exercice à l'autre des autres charges opérationnelles, compte non tenu des charges de fidélisation dont il est question ci-dessus, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012 s'explique par des gains d'efficacité attribuables aux mesures de gestion des coûts dans diverses fonctions. Rogers continue de mettre l'accent sur la mise en œuvre d'un programme de mesures de réduction des coûts et d'amélioration de la productivité afin de gérer l'ensemble des charges opérationnelles.

### Résultat d'exploitation ajusté de Sans-fil

La hausse de 3 % d'un exercice à l'autre du résultat d'exploitation ajusté et la marge bénéficiaire opérationnelle ajustée sur les produits tirés des réseaux (compte non tenu des produits tirés des ventes de matériel) de 48,3 %, pour le trimestre clos le 30 septembre 2012, reflètent principalement la croissance des produits tirés des réseaux au cours de la période, combinée à des mesures de gestion des coûts et d'amélioration de l'efficacité, tel qu'il est mentionné précédemment.

### Entrées d'immobilisations corporelles de Sans-fil

Les entrées d'immobilisations corporelles de Sans-fil se classent dans les catégories suivantes :

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2012	2011	Variation en %	2012	2011	Variation en %
Entrées d'immobilisations corporelles						
Capacité	196 \$	194 \$	1	455 \$	477 \$	(5)
Qualité	47	64	(27)	113	157	(28)
Réseaux – Autres	4	10	(60)	19	37	(49)
Technologie de l'information et autres	52	61	(15)	150	174	(14)
Total des entrées d'immobilisations corporelles	299 \$	329 \$	(9)	737 \$	845 \$	(13)

Les entrées d'immobilisations corporelles de Sans-fil peuvent être classées en tant que dépenses engagées pour accroître la capacité des réseaux, comme l'ajout de voies radioélectriques, les améliorations de base des réseaux et les fonctions d'amélioration des réseaux, notamment pour le déploiement continu des réseaux LTE et HSPA+. Les entrées d'immobilisations corporelles liées à la qualité concernent les mises à niveau des réseaux visant à permettre des vitesses de traitement plus grandes, en plus des activités connexes qui amélioreront l'accès aux réseaux comme la construction de sites et la sectorisation des cellules. De plus, les entrées liées à la qualité incluent le matériel d'essai et de surveillance et les activités liées au système de soutien des activités opérationnelles. Les dépenses incluses au poste « Réseaux – Autres » se rapportent aux programmes de fiabilité et de renouvellement des réseaux, aux mises à niveau de l'infrastructure et aux nouvelles plateformes de produits. Les entrées liées à la technologie de l'information ainsi qu'à d'autres systèmes propres aux services sans fil se rapportent à des mises à niveau des systèmes de facturation et d'administration ainsi qu'à d'autres installations et pièces de matériel.



Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012, les diminutions enregistrées relativement à la qualité et aux réseaux – autres s'expliquent principalement par une baisse de la construction de sites cellulaires et une réduction des dépenses liées au service Un seul numéro Rogers par rapport aux périodes correspondantes. Les entrées liées à la technologie de l'information et autres éléments connexes ont été inférieures à celles inscrites pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012, en regard des mêmes périodes de 2011, en conséquence d'une diminution des dépenses engagées à l'égard des systèmes de facturation et des plateformes destinées aux nouveaux services, baisse qui a été annulée par des investissements visant l'amélioration des magasins.

La variation d'un exercice à l'autre des dépenses liées à la capacité s'explique par le moment des dépenses liées à l'expansion du réseau LTE et des mesures relatives à la capacité du réseau HSPA.

## ACTIVITÉS DE CÂBLE

### Sommaire des résultats financiers

(en millions de dollars, sauf les marges)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2012	2011	Variation en %	2012	2011	Variation en %
Produits opérationnels						
Services de télévision par câble	470 \$	475 \$	(1)	1 416 \$	1 423 \$	–
Services Internet	249	232	7	735	688	7
Téléphonie résidentielle de Rogers	119	119	–	355	360	(1)
Total des produits opérationnels d'Activités de Câble	838	826	1	2 506	2 471	1
Charges opérationnelles						
Coût du matériel	(5)	(7)	(29)	(14)	(19)	(26)
Autres charges opérationnelles	(430)	(452)	(5)	(1 308)	(1 306)	–
Résultat d'exploitation ajusté <sup>1)</sup>	403 \$	367 \$	10	1 184 \$	1 146 \$	3
Marge bénéficiaire opérationnelle ajustée <sup>1)</sup>	48,1 %	44,4 %		47,2 %	46,4 %	
Entrées d'immobilisations corporelles	186 \$	190 \$	(2)	573 \$	517 \$	11

1) Selon la définition fournie. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance et mesures non conformes aux PCGR ».

### Sommaire des résultats d'abonnement

(en milliers pour les données sur les abonnés)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2012	2011	Variation	2012	2011	Variation
<b>Foyers branchés<sup>1)</sup></b>	3 799	3 740	59	3 799	3 740	59
<b>Services de télévision</b>						
Ajouts nets (réductions nettes)	(16)	9	(25)	(58)	(8)	(50)
Nombre total d'abonnés aux services de télévision <sup>1)</sup>	2 239	2 303	(64)	2 239	2 303	(64)
<b>Services de câble numériques</b>						
Foyers, ajouts nets (réductions nettes)	(1)	22	(23)	(1)	29	(30)
Total des foyers <sup>1)</sup>	1 776	1 767	9	1 776	1 767	9
<b>Services d'accès Internet haute vitesse par câble</b>						
Ajouts nets	29	39	(10)	51	58	(7)
Nombre total d'abonnés aux services d'accès Internet haute vitesse par câble <sup>1)</sup>	1 844	1 768	76	1 844	1 768	76
<b>Services de téléphonie par câble</b>						
Ajouts nets et conversions	4	16	(12)	13	37	(24)
Nombre total d'abonnés aux services de téléphonie par câble <sup>1)</sup>	1 065	1 044	21	1 065	1 044	21
<b>Nombre total d'unités génératrices de produits (« UGP »)<sup>2)</sup></b>						
Ajouts nets (réductions nettes)	17	64	(47)	6	87	(81)
Nombre total d'UGP	5 148	5 115	33	5 148	5 115	33
<b>Services de téléphonie à circuit commuté</b>						
Réductions nettes et conversions aux services de téléphonie par câble	–	(1)	1	–	(12)	12
Nombre total d'abonnés aux services de téléphonie à circuit commuté <sup>3)</sup>	–	1	(1)	–	1	(1)

1) Le 28 février 2011, la Société a acquis 6 000 abonnés aux services de télévision, 5 000 foyers abonnés aux services de câble numériques, 4 000 abonnés aux services d'accès Internet haute vitesse par câble et 4 000 abonnés aux services de téléphonie par câble par suite de l'acquisition de Compton. Ces abonnés ne sont pas compris dans les ajouts nets, mais sont inclus dans le solde de clôture total du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2011. De plus, l'acquisition a fait grimper de 9 000 le nombre de foyers branchés.

2) Le nombre total d'UGP comprend les abonnés aux services de télévision, d'accès Internet haute vitesse par câble et de téléphonie par câble.

3) Environ 1 000 et 33 000 abonnés aux services de téléphonie à circuit commuté ont été cédés à des tiers revendeurs pendant, respectivement, le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2011, à l'exception de 3 000 abonnés qui ont été transférés à SAR au cours du premier trimestre de 2011. Ces conversions ne sont pas incluses dans les réductions nettes et conversions, mais sont incluses dans le solde de clôture total pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2011.

### *Produits tirés des services de télévision de Cable*

Les produits tirés des services de télévision de Cable du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012 sont demeurés relativement stables par rapport aux périodes correspondantes de 2011, ce qui reflète les modifications tarifaires effectuées en mars 2012, ainsi que la croissance soutenue de la pénétration des services de câble numériques d'un exercice à l'autre, hausse qui a été contrebalancée par l'incidence des activités promotionnelles et de la tarification relative à la fidélisation, lesquelles sont associées à l'intensification de la concurrence sur les marchés de la télévision IP.

Le nombre d'abonnés aux services de câble numériques a progressé de 1 % depuis le 30 septembre 2011 et représentait 79 % du total des abonnés aux services de télévision au 30 septembre 2012, contre 77 % au 30 septembre 2011. La demande accrue des abonnés pour une sélection plus vaste de chaînes numériques, la vidéo sur demande, la TVHD et les enregistreurs vidéo personnels (les « EVP ») continue de soutenir la croissance du nombre d'abonnés aux services de câble numériques et l'augmentation des produits tirés des services de télévision par câble.

Au premier trimestre de 2012, Activités de Cable a mis en œuvre un programme destiné à convertir à ses services numériques une grande partie du reste de ses abonnés aux services de câble analogiques. Cette conversion, qui aura lieu au cours de 2012 et de 2013 permettra d'accroître considérablement la capacité des réseaux ainsi que de réduire les coûts opérationnels et les coûts d'entretien des réseaux dans l'avenir. La conversion nécessitera des coûts opérationnels et des dépenses en immobilisations corporelles supplémentaires à mesure que des convertisseurs numériques seront fournis aux abonnés aux services analogiques restants et que le matériel de filtrage analogique sera mis hors service.

### *Produits tirés des services d'accès Internet*

La croissance d'un exercice à l'autre des produits tirés des services d'accès Internet pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012 reflète essentiellement l'augmentation du nombre d'abonnés aux services d'accès Internet et les modifications tarifaires apportées aux services d'accès Internet pendant les 12 derniers mois. La tendance générale des abonnés à choisir des forfaits supérieurs a aussi eu une incidence sur la croissance, laquelle a toutefois été contrebalancée partiellement par l'incidence des activités promotionnelles et de la tarification relative à la fidélisation associées à l'intensification de la concurrence.

Maintenant que les abonnés aux services d'accès Internet haute vitesse sont au nombre de 1,8 million, la pénétration des services d'accès Internet a atteint approximativement 49 % des foyers branchés au réseau de câble et 82 % des abonnés aux services de télévision en date du 30 septembre 2012, comparativement à une pénétration des services d'accès internet de 47 % des foyers branchés au réseau de câble et 77 % des abonnés aux services de télévision à la même date un an plus tôt.

### *Produits tirés des services de Téléphonie résidentielle de Rogers*

La stabilité relative d'un exercice à l'autre des produits tirés des services de Téléphonie résidentielle de Rogers pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012 reflète la baisse des produits découlant de la sortie des anciens services de téléphonie à circuit commuté dont le secteur Activités de Cable s'est départi l'an passé. Ce recul a été annulé par la croissance du nombre d'abonnés aux services de téléphonie par câble de Téléphonie résidentielle de Rogers.

Compte non tenu de l'incidence de la sortie des services de téléphonie à circuit commuté, la croissance d'un exercice à l'autre des produits tirés des services de Téléphonie résidentielle de Rogers se serait établie respectivement à 3 % et à 2 % pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012. Les produits tirés des services résidentiels de téléphonie à circuit commuté cédés totalisaient à peu près 3 millions de dollars et 13 millions de dollars respectivement pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2011.

Le nombre d'abonnés aux services de téléphonie par câble de Téléphonie résidentielle de Rogers s'est accru de 2 % entre le 30 septembre 2011 et le 30 septembre 2012 et représente maintenant 28 % des foyers branchés au réseau de câble et 48 % des abonnés aux services de télévision, comparativement à 28 % des foyers branchés au réseau de câble et 45 % des abonnés aux services de télévision au 30 septembre 2011.

### Charges opérationnelles d'Activités de Cable

Les charges opérationnelles d'Activités de Cable ont régressé au cours du trimestre clos le 30 septembre 2012, comparativement à la même période de 2011, en raison des mesures de réduction des coûts et les gains d'efficacité dans les diverses fonctions, ainsi que d'un affaiblissement du nombre de nouveaux abonnés, baisse qui a été annulée en partie par l'accroissement des coûts liés à la fidélisation de la clientèle et des coûts associés à la conversion aux services numériques des abonnés aux services de câble analogiques. Rogers continue à mettre l'accent sur la mise en œuvre d'un programme de réduction des coûts et d'amélioration de l'efficacité de manière à gérer l'ensemble de ses charges opérationnelles.

### Résultat d'exploitation ajusté d'Activités de Cable

L'augmentation du résultat d'exploitation ajusté enregistrée au trimestre et à la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012 par rapport aux mêmes périodes un an plus tôt découle surtout des variations des produits et des coûts décrits précédemment, la marge bénéficiaire opérationnelle ajustée connexe du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012 s'établissant respectivement à 48,1 % et à 47,2 % en baisse par rapport aux 44,4 % et 46,4 % inscrits aux périodes correspondantes de 2011.

### Entrées d'immobilisations corporelles d'Activités de Cable

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2012	2011	Variation en %	2012	2011	Variation en %
Entrées d'immobilisations corporelles						
Matériel des abonnés	66 \$	74 \$	(11)	212 \$	155 \$	37
Infrastructure évolutive	73	56	30	192	181	6
Accroissement des réseaux	14	12	17	38	32	19
Mise à niveau et remise en état	—	4	n.s.	1	8	(88)
Capital de soutien	33	44	(25)	130	141	(8)
Total des entrées d'immobilisations corporelles	186 \$	190 \$	(2)	573 \$	517 \$	11

Pour le secteur Activités de Cable, les dépenses en immobilisations corporelles sont réparties selon un ensemble normalisé de secteurs à présenter qui a été mis au point et approuvé par le secteur de la câblodistribution des États-Unis et qui facilite la comparaison des entrées d'immobilisations corporelles des différents câblodistributeurs. Suivant les définitions élaborées, les entrées d'immobilisations corporelles d'Activités de Cable se répartissent dans les cinq catégories suivantes :

- le matériel des abonnés, soit les terminaux numériques, les modems pour l'accès Internet et les frais d'installation connexes;
- l'infrastructure évolutive, soit les frais autres que ceux liés au matériel des abonnés qui sont engagés pour répondre à la croissance des activités et améliorer les services;
- l'accroissement des réseaux, soit les frais engagés pour étendre la zone de couverture;
- la mise à niveau et la remise en état, notamment les coûts de modification ou de remplacement des réseaux existants de câbles coaxiaux, de fibres optiques et de circuits électroniques;
- le capital de soutien, soit les coûts associés à l'achat, au remplacement ou à l'amélioration des actifs hors réseaux, et le remplacement des actifs de réseau non liés à l'accroissement des réseaux, à la mise à niveau et à la remise en état ou à la croissance de la base d'abonnés.

Les entrées d'immobilisations corporelles d'Activités de Cable comprennent des investissements soutenus dans les réseaux de câblodistribution visant à améliorer l'expérience client, au moyen d'une augmentation de la vitesse et de la performance des services d'accès Internet ainsi que de l'amélioration de la capacité des réseaux numériques dans le but d'accroître les services en HD et d'ajouter des services sur demande.

La diminution des entrées d'immobilisations corporelles des Activités de Cable enregistrée pour le trimestre clos le 30 septembre 2012 en regard de la période correspondante de 2011, s'explique principalement par un ralentissement de la conversion aux services numériques des abonnés aux services analogiques et par une diminution du nombre d'installations. Les investissements dans le matériel des abonnés pour le trimestre sont en baisse par rapport à ceux de 2011, la diminution du nombre de modems pour les services de téléphonie ayant été contrebalancée par une légère hausse des passerelles DOCSIS 3 et des terminaux numériques. Les investissements liés au réseau englobant la structure évolutive et l'accroissement des réseaux se sont accrus pour le trimestre clos le 30 septembre 2012 en raison de l'amélioration de la capacité et des

plateformes de service de données et de vidéo. Les dépenses affectées au capital de soutien ont reculé au cours du trimestre en regard de la période correspondante de 2011 en raison du calendrier de dépenses des projets liés aux plateformes des nouveaux services et aux systèmes de facturation.

L'augmentation des entrées d'immobilisations corporelles des Activités de Cable enregistrée pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2012, par rapport à la période correspondante de 2011, s'explique essentiellement par une hausse du matériel des abonnés, la hausse des dépenses de réseau étant annulée par une baisse des montants investis dans les TI. L'augmentation du matériel des abonnés était attribuable à une croissance des volumes pour les passerelles DOCSIS 3, pour les terminaux numériques liés à Nextbox 2.0, ainsi qu'à la conversion aux services numériques des abonnés aux services analogiques plus tôt au cours de l'exercice. Les investissements liés au réseau englobant la structure évolutive et l'accroissement des réseaux se sont accrus pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2012 et étaient axés sur l'amélioration de la capacité et des plateformes de service de données et de vidéo. Les dépenses affectées au capital de soutien ont reculé au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2012 en regard de la période correspondante de 2011, en raison du calendrier de dépenses des projets liés aux plateformes des nouveaux services et aux systèmes de facturation.

## **SOLUTIONS D'AFFAIRES DE ROGERS**

### *Sommaire des résultats financiers*

(en millions de dollars, sauf les marges)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2012	2011	Variation en %	2012	2011	Variation en %
Produits opérationnels	86 \$	96 \$	(10)	263 \$	312 \$	(16)
Charges opérationnelles	(64)	(77)	(17)	(201)	(246)	(18)
Résultat d'exploitation ajusté <sup>1)</sup>	22 \$	19 \$	16	62 \$	66 \$	(6)
Marge bénéficiaire opérationnelle ajustée <sup>1)</sup>	25,6 %	19,8 %		23,6 %	21,2 %	
Entrées d'immobilisations corporelles	15 \$	13 \$	15	45 \$	42 \$	7

1) Selon la définition fournie. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance et mesures non conformes aux PCGR ».

### *Produits tirés de SAR*

La baisse des produits tirés de SAR pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012 découle essentiellement de la diminution prévue de certains anciens services à marge inférieure, partiellement contrebalancée par la croissance des services IP de prochaine génération et autres services fournis à partir des réseaux possédés. Le secteur SAR met surtout l'accent sur les services IP et vise de plus en plus à offrir davantage de services à marge supérieure à partir des réseaux possédés ou proches de Cable pour accroître, au moyen des installations de réseau existantes, sa prestation de services aux moyennes entreprises, aux entités du secteur public et aux entreprises de télécommunications. Les produits tirés des anciens services hors réseau à marge inférieure, qui incluent des services interurbains et locaux et certains anciens services de transmission des données, ont continué à diminuer, soit de 27 % pendant le trimestre par rapport au troisième trimestre de 2011. À l'inverse, les produits découlant des services de prochaine génération à marge supérieure ont grimpé de 12 % pour le trimestre et de 10 % depuis le début de l'exercice en raison des services offerts aux nouveaux clients et aux services supplémentaires offerts aux clients existants et comptent à présent pour près de 40 % du total des produits tirés de SAR.

### *Charges opérationnelles de SAR*

La diminution des charges opérationnelles pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012, comparativement aux périodes correspondantes de 2011, reflète les mesures de réduction des coûts et d'amélioration de l'efficacité dans diverses fonctions. Rogers continue de mettre l'accent sur la mise en œuvre d'un programme de mesures de réduction des coûts et d'amélioration de l'efficacité pour gérer l'ensemble des charges opérationnelles.

### *Résultat d'exploitation ajusté de SAR*

La hausse d'un exercice à l'autre du résultat d'exploitation ajusté pour le trimestre clos le 30 septembre 2012 est attribuable aux baisses stables des charges opérationnelles, lesquelles ont été annulées en partie par un recul des produits découlant de la cession des anciens services à marge inférieure afin de concentrer les efforts sur la croissance des produits tirés des services de transmission des données de prochaine génération sur les réseaux possédés. Le recul d'un exercice à l'autre du résultat d'exploitation ajusté de la période de neuf mois close le 30 septembre 2012 en regard de la même période de 2011 est attribuable aux baisses de produits découlant de la cession prévue par SAR des anciens services à marge inférieure, lesquelles ont été annulées par des efficacités au chapitre des coûts qui ont donné lieu à une augmentation de la marge bénéficiaire opérationnelle ajustée de SAR qui est passée de 21,2 % à 23,6 %.

### *Entrées d'immobilisations corporelles de SAR*

L'augmentation des entrées d'immobilisations corporelles de SAR pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012, en regard des périodes correspondantes de 2011, découle du calendrier des dépenses affectées aux expansions des réseaux spécialisés et au capital de soutien.

## VIDEO

Depuis juin 2012, les magasins de vente au détail de Rogers n'offrent plus de services de location ou de vente de DVD et de jeux vidéo et se concentrent désormais exclusivement sur la vente et le service en lien avec les produits de sans fil et les produits de câble de Rogers. Les dernières activités du sous-secteur Video du secteur Cable ont eu lieu au cours du deuxième trimestre de 2012, les activités résiduelles de ce sous-secteur étant maintenant traitées en tant qu'activités abandonnées aux fins de la comptabilité et de la présentation.

## MEDIA

### *Sommaire des résultats financiers de Media*

(en millions de dollars, sauf les marges)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2012	2011	Variation en %	2012	2011	Variation en %
Produits opérationnels	392 \$	407 \$	(4)	1 186 \$	1 183 \$	–
Charges opérationnelles	(342)	(352)	(3)	(1 071)	(1 047)	2
Résultat d'exploitation ajusté <sup>1)</sup>	50 \$	55 \$	(9)	115 \$	136 \$	(15)
Marge bénéficiaire opérationnelle ajustée <sup>1)</sup>	12,8 %	13,5 %		9,7 %	11,5 %	
Entrées d'immobilisations corporelles	11 \$	10 \$	10	32 \$	30 \$	7

1) Selon la définition fournie. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance et mesures non conformes aux PCGR ».

### *Produits de Media*

Le recul des produits de Media pour le trimestre clos le 30 septembre 2012, comparativement à la période correspondante de 2011, découle du ralentissement des résultats enregistrés dans les secteurs de la télévision, de l'édition et des médias numériques, ainsi que pour la chaîne The Shopping Channel, lequel a été annulé partiellement par une croissance dans les divisions Sportsnet et Sports Entertainment. La Société a comptabilisé au troisième trimestre de 2012 un affaiblissement continu du marché publicitaire par rapport aux niveaux enregistrés plus tôt en 2012, ce qui a eu pour effet d'enrayer toute croissance dans la plupart des divisions du secteur Media. Les produits de la période de neuf mois close le 30 septembre 2012 se sont légèrement accrus en raison de la forte croissance des divisions Sportsnet et Sports Entertainment.

### *Charges opérationnelles de Media*

La diminution des charges opérationnelles de Media comptabilisée pendant le trimestre clos le 30 septembre 2012, comparativement à la période correspondante de 2011, s'explique essentiellement par des mesures de compression des coûts, lesquelles ont contrebalancé l'augmentation des coûts liés aux joueurs de baseball enregistrée au cours du trimestre. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2012, la Société a enregistré une hausse des charges opérationnelles qui est surtout attribuable à une augmentation des dépenses liées à la programmation prévues dans la division Télévision et par une augmentation des coûts liés aux joueurs dans la division Sports Entertainment. Les dépenses de la division Télévision se rapportent aux nouvelles chaînes, dont CityNews et FX Canada, ainsi qu'aux investissements liés à la nouvelle programmation de Citytv qui coïncident avec la récente expansion de sa présence, ce qui permet la monétisation de ces coûts de programmation sur un plus vaste auditoire.

### *Résultat d'exploitation ajusté de Media*

La baisse du résultat d'exploitation ajusté de Media pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012, comparativement aux périodes correspondantes de 2011, est principalement attribuable aux variations susmentionnées des produits et des charges.

### *Entrées d'immobilisations corporelles de Media*

Les entrées d'immobilisations corporelles de Media ont augmenté pendant le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012 comparativement aux périodes correspondantes de 2011, essentiellement en raison des dépenses d'investissement liées aux mises à niveau de ses infrastructures pour les divisions Sportsnet et Sports Entertainment.

### *Autres faits nouveaux pour Media*

Le 25 août 2012, la Société a annoncé qu'elle avait conclu une entente visant l'acquisition de la totalité des actions en circulation de Score Media Inc. pour un montant de 167 millions de dollars. Dans le cadre de cette transaction, Rogers a également reçu une participation de 10 % dans les actifs de média numérique de Score Media dont sera dérivée une entité distincte baptisée Score Digital. Le réseau de télévision theScore est un service de télévision spécialisée national qui diffuse des actualités sportives, des nouvelles, des faits saillants et des événements en direct partout au Canada. Cette transaction est assujettie à l'approbation réglementaire qui devrait être accordée au premier trimestre de 2013, à la suite de quoi, Rogers détiendra et contrôlera la totalité du réseau de télévision theScore et de ses actifs télévisuels connexes.

Après le trimestre clos le 30 septembre 2012, le 19 octobre 2012, le prix d'achat de 167 millions de dollars a été payé et les actions de Score Media ont été transférées dans une fiducie intermédiaire approuvée par le CRTC, qui est responsable de la gestion indépendante de l'entreprise dans le cours normal des activités jusqu'à ce que le CRTC donne son approbation. Le contrôle ultime des activités de Score Media ne passera pas à Rogers avant que l'approbation ne soit obtenue. Par ailleurs, Rogers détiendra environ 11,8 % des actions en circulation de Score Digital, dont 10 % qui seront émises en lien avec cette transaction, et environ 1,8 % des actions de Score Digital reçues par Rogers à titre de paiement partiel pour les actions qu'elle détient de Score Media avant la mise en œuvre de la transaction.

## **SIÈGE SOCIAL**

### *Autres faits nouveaux du siège social*

Le 22 août 2012, la Société, avec BCE Inc., a mené à terme l'acquisition conjointe d'une participation nette de 75 % dans le groupe Maple Leaf Sports & Entertainment Ltd. (« MLSE ») détenu par le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Détenant et exploitant le Air Canada Centre et les équipes sportives de Toronto les Maple Leafs de la LNH, les Raptors de la NBA, le Toronto FC de la MLS et les Marlies de l' AHL ainsi que d'autres actifs, MLSE est l'une des principales entreprises canadiennes dans le secteur des sports et du divertissement. L'investissement en trésorerie net de la Société, à la suite d'une restructuration du capital par emprunt de MLSE, s'élèvera à 533 millions de dollars, ce qui représente une participation de 37,5 % dans MLSE. En outre, des coûts supplémentaires de 7 millions de dollars ont été engagés relativement à cet investissement.



## RAPPROCHEMENT DU BÉNÉFICE NET AVEC LE RÉSULTAT D'EXPLOITATION ET LE RÉSULTAT D'EXPLOITATION AJUSTÉ DE LA PÉRIODE

Les éléments énumérés ci-dessous représentent les montants consolidés des produits et des charges qui rapprochent le bénéfice net selon les IFRS et les mesures non conformes aux PCGR que sont le résultat d'exploitation et le résultat d'exploitation ajusté de la période. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières » pour obtenir un rapprochement complet avec le résultat d'exploitation ajusté, le résultat net ajusté et le résultat par action ajusté et les flux de trésorerie disponibles.

### Bénéfice net et bénéfice par action

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2012	2011	Variation en %	2012	2011	Variation en %
Bénéfice net	466 \$	491 \$	(5)	1 171 \$	1 236 \$	(5)
Perte découlant des activités abandonnées	–	6	n.s.	32	19	68
Bénéfice net des activités poursuivies	466	497	(6)	1 203	1 255	(4)
Charge d'impôt sur le résultat	177	162	9	508	448	13
Autres produits, montant net	(2)	–	n.s.	(11)	(7)	57
Quote-part (du bénéfice) de la perte des entreprises associées et des coentreprises, après impôt	8	(1)	n.s.	2	(4)	n.s.
Charges financières						
Intérêts sur la dette à long terme	176	167	5	514	499	3
Perte liée aux remboursements sur la dette à long terme	–	–	n.s.	–	99	n.s.
Perte (profit) de change	(14)	29	n.s.	(13)	18	n.s.
Variation de la juste valeur des instruments dérivés	10	(43)	n.s.	5	(23)	n.s.
Intérêts inscrits à l'actif	(5)	(9)	(44)	(24)	(19)	26
Amortissement des coûts de transaction différés	2	2	–	6	6	–
Bénéfice opérationnel	818	804	2	2 190	2 272	(4)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	437	427	2	1 366	1 289	6
Résultat d'exploitation	1 255	1 231	2	3 556	3 561	–
Charge (recouvrement) au titre de la rémunération fondée sur des actions	26	(19)	n.s.	20	30	(33)
Règlement des obligations au titre des régimes de retraite	–	–	n.s.	–	11	n.s.
Frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition	7	15	(53)	82	36	128
Résultat d'exploitation ajusté	1 288 \$	1 227 \$	5	3 658 \$	3 638 \$	1

La Société a constaté un bénéfice net des activités poursuivies de 466 millions de dollars et de 1 203 millions de dollars pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012, et un bénéfice de base par action de 0,90 \$ et de 2,31 \$, et un bénéfice dilué par action de 0,90 \$ et 2,30 \$, respectivement, comparativement à un bénéfice net de 497 millions de dollars et de 1 255 millions de dollars, soit un bénéfice de base par action de 0,92 \$ et de 2,29 \$ et un bénéfice dilué par action de 0,88 \$ et de 2,28 \$, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2011. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières ».

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2012	2011	Variation en %	2012	2011	Variation en %
Bénéfice net des activités poursuivies	466 \$	497 \$	(6)	1 203 \$	1 255 \$	(4)
Ajouter (déduire)						
Charge (recouvrement) au titre de la rémunération fondée sur des actions	26	(19)	n.s.	20	30	(33)
Règlement des obligations au titre des régimes de retraite	–	–	n.s.	–	11	n.s.
Frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition	7	15	(53)	82	36	128
Perte liée aux remboursements sur la dette à long terme	–	–	n.s.	–	99	n.s.
Incidence fiscale des éléments susmentionnés	(4)	(4)	–	(26)	(45)	(43)
Charge d'impôt sur le résultat, changement législatif des taux d'impôt	–	–	n.s.	54	–	n.s.
Résultat d'exploitation ajusté	495 \$	489 \$	1	1 333 \$	1 386 \$	(4)

La Société a constaté un résultat net ajusté respectif de 495 millions de dollars et de 1 333 millions de dollars pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012, et un résultat par action de base ajusté de 0,96 \$ et de 2,56 \$, et un résultat par action dilué ajusté de 0,96 \$ et de 2,55 \$, respectivement, comparativement à un résultat net ajusté de 489 millions de dollars et de 1 386 millions de dollars, soit un résultat par action de base ajusté de 0,90 \$ et de 2,53 \$ et un résultat par action dilué ajusté de 0,90 \$ et de 2,52 \$, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2011. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières ».

### Charge d'impôt sur le résultat

Le taux d'impôt effectif de la Société a atteint respectivement 27,5 % et 29,7 % au trimestre et à la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012, contre 24,5 % et 26,3 % pour les périodes correspondantes de 2011. Le taux pour le trimestre différerait du taux prévu par la loi de 26,4 % en 2012 en raison essentiellement de charges non déductibles, tandis que le taux pour la période de neuf mois était différent du taux prévu par la loi surtout en raison d'une réévaluation ponctuelle des soldes d'impôt différé de la Société de 54 millions de dollars requis en raison de changements législatifs se rapportant au taux d'impôt sur le revenu en Ontario qui ont été quasi adoptés au cours du trimestre précédent.

La Société s'attend à utiliser la quasi-totalité de ses reports prospectifs de pertes fiscales autres qu'en capital résiduelles en 2012. De plus, les changements législatifs visant à éliminer le report du revenu des sociétés de personnes sont entrés en vigueur à la fin de 2011. Cela a pour effet d'accélérer temporairement ses paiements d'impôt en trésorerie, puisque le paiement d'environ 700 millions de dollars au titre de l'impôt différé ayant déjà été passé en charges est accéléré et payé sur une période de cinq ans à compter de 2012, à un taux de 15 % en 2012, de 20 % de 2013 à 2015, inclusivement, et de 25 % en 2016. Pour toutes ces raisons, les paiements d'impôt en trésorerie de la Société pour l'exercice 2012 augmentent considérablement par rapport à ceux de 2011, tel qu'il a été présenté dans les directives financières de la Société pour 2012, et, selon les prévisions actuelles, devraient continuer de croître en 2013. Bien que l'amortissement des reports prospectifs de pertes fiscales et l'élimination du report du revenu des sociétés de personnes aient une incidence sur le calendrier des paiements d'impôt en trésorerie, la Société ne s'attend pas à ce que les conséquences sur sa charge d'impôt sur le résultat à des fins comptables soient importantes. Il y a lieu de se reporter à la rubrique intitulée « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs, les risques et les hypothèses » du présent rapport de gestion.

(en millions de dollars, sauf le taux d'impôt)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2012	2011	2012	2011
Taux d'impôt prévu par la loi	26,4 %	28,0 %	26,4 %	28,0 %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	643 \$	659 \$	1 711 \$	1 703 \$
Charge d'impôt sur le résultat calculée	170 \$	185 \$	452 \$	477 \$
Augmentation (diminution) de l'impôt découlant de ce qui suit :				
Incidence du différentiel de taux d'impôt sur la naissance et le renversement futur estimé des différences temporelles	(1)	(13)	4	(37)
Incidence sur les soldes d'impôt différé des changements législatifs des taux d'impôt quasi adoptés pendant la période à l'étude	–	–	54	–
Éléments non déductibles (non imposables)	7	(6)	–	4
Autres éléments	1	(4)	(2)	4
Charge d'impôt sur le résultat	177 \$	162 \$	508 \$	448 \$
Taux d'impôt effectif	27,5 %	24,5 %	29,7 %	26,3 %

### Quote-part (du bénéfice) de la perte des entreprises associées et des coentreprises

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2012, Rogers a enregistré une perte de 8 millions de dollars en raison principalement de sa participation dans MLSE qui n'est généralement pas rentable au cours des deuxième et troisième trimestres de l'exercice puisqu'aucun match de la LNH et de la NBA n'est disputé pendant ce temps. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2012, Rogers a inscrit une perte de 2 millions de dollars en raison de la perte découlant de MLSE, laquelle a été contrebalancée en partie par des profits tirés d'autres placements. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2011, Rogers avait tiré de sa participation dans divers investissements des profits respectifs de 1 million de dollars et de 4 millions de dollars.

### Intérêts sur la dette à long terme

Compte tenu de l'incidence des swaps de devises (les « dérivés liés à la dette »), l'augmentation nominale des charges d'intérêts pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012, comparativement aux périodes correspondantes de 2011, tient surtout compte d'une hausse du montant de la dette, laquelle a été grandement annulée par une baisse du taux d'intérêt moyen pondéré sur la dette à long terme au 30 septembre 2012 comparativement au 30 septembre 2011. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Survol de la situation de trésorerie, des sources de financement et des opérations sur le capital social ».

### *Perte liée aux remboursements sur la dette à long terme*

Pendant le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012, aucune perte n'a découlé des remboursements sur la dette à long terme, alors qu'à la période de neuf mois close le 30 septembre 2011, la Société avait enregistré une perte de 99 millions de dollars liée aux remboursements sur la dette à long terme relativement au rachat de deux séries d'emprunts publics.

### *Perte (profit) de change*

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012, le dollar canadien s'est renforcé respectivement de 3,5 cents et de 3,4 cents par rapport au dollar américain, ce qui s'est traduit par un profit de change de 14 millions de dollars et de 13 millions de dollars, respectivement, lequel est surtout lié aux billets de premier rang de 350 millions de dollars américains échéant en 2038 pour lesquels les dérivés liés à la dette connexes n'avaient pas été désignés comme des couvertures à des fins comptables. Pendant le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2011, le dollar canadien s'était déprécié respectivement de 8,4 cents et de 5,4 cents par rapport au dollar américain, donnant lieu à une perte de change respective de 29 millions de dollars et de 18 millions de dollars, laquelle était également associée en majeure partie aux billets de premier rang de 350 millions de dollars américains échéant en 2038.

### *Variation de la juste valeur des instruments dérivés*

Pendant le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012, la variation de la charge liée à l'évaluation à la juste valeur des instruments dérivés a résulté principalement i) d'une perte hors trésorerie au trimestre et à la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012 découlant du changement de la juste valeur des dérivés liés à la dette servant à couvrir les billets de premier rang de 350 millions de dollars américains échéant en 2038 de la Société, qui n'ont pas été désignés comme des couvertures à des fins comptables, et ii) d'une perte hors trésorerie pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012 liée à une estimation de l'inefficacité de la couverture connexe des dérivés liés à la dette qui ont été désignés comme des couvertures à des fins comptables. La Société a comptabilisé ses dérivés liés à la dette à leur juste valeur, selon leur évaluation à la valeur de marché estimée, ajustée en fonction de la qualité de crédit. Ces montants sont contrebalancés en partie par les profits de change dont il est question plus haut.

### *Bénéfice opérationnel*

La hausse du bénéfice opérationnel pendant le trimestre clos le 30 septembre 2012, comparativement à la période correspondante de 2011, découle d'une augmentation de 45 millions de dollars des produits qui a été annulée en partie par une augmentation de 31 millions de dollars des charges. La régression du bénéfice opérationnel pendant la période de neuf mois close le 30 septembre 2012, comparativement à la période correspondante de 2011, s'explique par un recul de 116 millions de dollars des charges, lequel a été annulé en partie par une hausse des produits de 34 millions de dollars. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Revue des secteurs » pour en savoir davantage sur les résultats sectoriels.

### *Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles*

L'augmentation de la dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012 par rapport aux périodes correspondantes de 2011, tient compte d'une hausse de l'amortissement des immobilisations corporelles et est surtout liée aux systèmes de technologies de l'information qui sont devenus disponibles au cours de 2012. La progression de la dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles découle également de l'accélération de l'amortissement de certains actifs de transmission sur les réseaux et au calendrier de préparation de certaines mesures liées aux réseaux et aux systèmes, y compris le lancement du réseau LTE dans plusieurs municipalités. Ces augmentations ont été annulées en partie par une diminution de la charge d'amortissement découlant d'une prolongation de la durée d'utilité estimée de certains actifs liés au réseau et aux technologies de l'information. Au cours du troisième trimestre, la Société a revu les taux d'amortissement, à la suite de quoi elle a modifié les estimations des durées d'utilité de certains actifs. L'incidence de ces modifications a été comptabilisée de manière prospective et a donné lieu à une diminution nette de la charge d'amortissement de 45 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 septembre 2012.

### *Rémunération fondée sur des actions*

Pendant le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012, la charge de rémunération fondée sur des actions s'est établie respectivement à 26 millions de dollars et à 20 millions de dollars, comparativement à un recouvrement de 19 millions de dollars et à une charge de 30 millions de dollars, respectivement pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2011. La charge d'une période donnée dépend généralement de l'acquisition des droits aux options et aux unités et d'un rajustement du passif lié aux variations de la juste valeur des options et unités sous-jacentes au cours de la période de présentation de l'information financière. Pendant le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012, des montants respectifs de 11 millions de dollars et de 68 millions de dollars ont été versés aux porteurs des unités d'actions de négociation restreinte, des unités d'actions différées et, au moment de l'exercice, des options sur actions, selon un mode de règlement en trésorerie, comparativement à respectivement 4 millions de dollars et à 28 millions de dollars pour les périodes correspondantes de 2011.

### *Règlement des obligations au titre des régimes de retraite*

Aucune obligation au titre des régimes de retraite n'a fait l'objet de règlement au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2011, la Société avait constaté une perte hors trésorerie de 11 millions de dollars découlant du règlement des obligations au titre des régimes de retraite, en raison d'une cotisation forfaitaire d'environ 18 millions de dollars à ses régimes de retraite, après quoi les régimes de retraite avaient acheté des rentes approximatives de 68 millions de dollars auprès de sociétés d'assurances à l'intention des membres du personnel ayant pris leur retraite entre le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

### *Frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition*

La Société a engagé, au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012, des frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition respectifs de 7 millions de dollars et de 82 millions de dollars qui sont liés i) aux indemnités de départ découlant de la restructuration de l'effectif (5 millions de dollars et 80 millions de dollars, respectivement) et ii) aux coûts de transaction engagés pour les acquisitions ainsi qu'aux frais d'intégration des entreprises acquises (2 millions de dollars et 2 millions de dollars, respectivement). En revanche, pendant le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2011, la Société avait engagé des frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition respectifs de 15 millions de dollars et de 36 millions de dollars, en vue d'améliorer sa structure de coûts, qui étaient liés : i) aux indemnités de départ découlant de la restructuration de l'effectif (15 millions de dollars et 30 millions de dollars, respectivement) et ii) aux coûts de transaction engagés pour les acquisitions ainsi qu'aux frais d'intégration des entreprises acquises (néant et 6 millions de dollars, respectivement).

### *Résultat d'exploitation ajusté*

Tel qu'il a été mentionné, le résultat d'exploitation ajusté de Sans-fil, d'Activités de Cable et de SAR a augmenté et celui de Media a reculé au cours du trimestre clos le 30 septembre 2012 comparativement à celui clos le 30 septembre 2011. Pour en savoir davantage sur les résultats des activités de chacun de ces secteurs, il y a lieu de se reporter aux rubriques respectives ci-dessus.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2012, le résultat d'exploitation ajusté consolidé a progressé pour s'établir à 1 288 millions de dollars, contre 1 227 millions de dollars pour la période correspondante de 2011. Le résultat d'exploitation ajusté consolidé pour les trimestres clos les 30 septembre 2012 et 2011 exclut, respectivement : i) la charge et le recouvrement au titre de la rémunération fondée sur des actions de respectivement 26 millions de dollars et 19 millions de dollars, et ii) les frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition de 7 millions de dollars et de 15 millions de dollars.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2012, le résultat d'exploitation ajusté consolidé a progressé pour s'établir à 3 658 millions de dollars, contre 3 638 millions de dollars pour la période correspondante de 2011. Le résultat d'exploitation ajusté consolidé pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2012 et 2011 exclut, respectivement : i) les charges au titre de la rémunération fondée sur des actions de 20 millions de dollars et de 30 millions de dollars, ii) les frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition de 82 millions de dollars et de 36 millions de dollars et iii) le règlement des obligations au titre des régimes de retraite de néant et de 11 millions de dollars.

Pour en savoir davantage sur la détermination du résultat d'exploitation ajusté, qui est une mesure non conforme aux PCGR, il y a lieu de se reporter aux rubriques « Rapprochement des mesures financières » et « Indicateurs clés de performance et mesures non conformes aux PCGR ».

## **SURVOL DE LA SITUATION DE TRÉSORERIE, DES SOURCES DE FINANCEMENT ET DES OPÉRATIONS SUR LE CAPITAL SOCIAL**

### **Liquidités et ressources en capital consolidées**

*Activités opérationnelles, activités de financement et activités d'investissement*

*Trimestre clos le 30 septembre 2012*

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2012, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant les variations des éléments opérationnels hors trésorerie, que l'on calcule en supprimant du bénéfice net l'incidence de tous les éléments hors trésorerie, se sont accrus pour s'établir à 1 284 millions de dollars, contre 1 205 millions de dollars pour la période correspondante de 2011.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2012, compte tenu de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, de l'impôt sur le résultat payé et des intérêts versés, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles ont atteint 1 146 millions de dollars, contre 1 128 millions de dollars pour la période correspondante de 2011.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2012, les sorties nettes de fonds ont totalisé approximativement 1 290 millions de dollars et comprennent les éléments suivants :

- les entrées d'immobilisations corporelles de 475 millions de dollars, y compris 53 millions de dollars au titre des variations connexes du fonds de roulement hors trésorerie;
- le versement de dividendes trimestriels totalisant 205 millions de dollars sur les actions de catégorie A avec droit de vote et les actions de catégorie B sans droit de vote;
- l'investissement net de 540 millions de dollars dans MLSE;
- les paiements au titre des droits de diffusion et les autres investissements de 65 millions de dollars;
- le paiement de coûts de financement de 5 millions de dollars.

Compte tenu du solde d'ouverture de 603 millions de dollars de la trésorerie et des équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période et des rentrées et sorties de fonds susmentionnées, la trésorerie et les équivalents de trésorerie étaient de 459 millions de dollars au 30 septembre 2012.

*Période de neuf mois close le 30 septembre 2012*

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2012, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement opérationnel, lesquels sont calculés en supprimant du bénéfice net l'incidence de tous les éléments hors trésorerie, ont régressé pour s'établir à 3 571 millions de dollars, contre 3 604 millions de dollars pour la période correspondante de 2011.

Compte tenu des variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement opérationnel et des paiements d'impôt et d'intérêts pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2012, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles ont atteint 2 753 millions de dollars, contre 2 766 millions de dollars pour la période correspondante de 2011. Les rentrées nettes de fonds générées ou mobilisées pendant la période de neuf mois close le 30 septembre 2012 ont totalisé environ 3 853 millions de dollars et englobaient les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles de 2 753 millions de dollars susmentionnés ainsi que l'encaissement d'un produit brut total de 1,1 milliard de dollars tiré de l'émission, effectuée le 4 juin 2012, de billets de premier rang à 3,0 % de 500 millions de dollars échéant en 2017 et de billets de premier rang de 4,0 % de 600 millions de dollars échéant en 2022.

Les sorties nettes de fonds au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2012 ont totalisé près de 3 337 millions de dollars et se détaillent comme suit :

- les entrées d'immobilisations corporelles de 1 484 millions de dollars, y compris 49 millions de dollars au titre des variations connexes du fonds de roulement hors trésorerie;
- le versement de dividendes trimestriels de 599 millions de dollars sur les actions de catégorie A avec droit de vote et les actions de catégorie B sans droit de vote;
- le rachat de 9,6 millions d'actions de catégorie B sans droit de vote pour annulation à un prix totalisant 350 millions de dollars;
- les remboursements nets de 250 millions de dollars sur la facilité de crédit bancaire;
- l'investissement net de 540 millions de dollars dans MLSE;
- les paiements au titre des droits de diffusion et les autres investissements de 100 millions de dollars;
- le paiement de coûts de financement de 14 millions de dollars.

Compte tenu du solde d'ouverture de 57 millions de dollars des avances bancaires au début de la période et des rentrées et sorties de fonds susmentionnées, la trésorerie et les équivalents de trésorerie se chiffraient à 459 millions de dollars au 30 septembre 2012.

#### *Financement*

Les instruments d'emprunt à long terme de la Société sont décrits aux notes 17 et 18 afférentes aux états financiers consolidés annuels audités de 2011.

#### *Facilité de crédit bancaire*

En juillet 2012, Rogers a mené à bien la négociation et la documentation d'une nouvelle facilité de crédit bancaire consortiale de 2,0 milliards de dollars de cinq ans échéant en juillet 2017. Cette nouvelle facilité bancaire remplace la facilité de crédit bancaire précédente de Rogers d'un montant de 2,4 milliards de dollars dont l'échéance était prévue en juillet 2013, augmentant ainsi la liquidité à long terme de Rogers. La nouvelle facilité de crédit bancaire servira aux fins générales de la Société.

Au 30 septembre 2012, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité de crédit bancaire de 2,0 milliards de dollars et la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société se chiffraient à 459 millions de dollars.

#### *Émissions de titres d'emprunt*

Le 4 juin 2012, RCI a émis au Canada des billets de premier rang pour un montant en principal totalisant 1,1 milliard de dollars, soit des billets de premier rang à 3,0 % de 500 millions de dollars échéant en 2017 (les « billets de 2017 ») et des billets de premier rang à 4,0 % de 600 millions de dollars échéant en 2022 (les « billets de 2022 »). Les billets de 2017 ont été émis à escompte à un taux de 99,921 % pour un taux effectif de 3,017 % par année s'ils sont détenus jusqu'à leur échéance et les billets de 2022 ont été émis à escompte à un taux de 99,600 % pour un taux annuel de 4,049 % s'ils sont détenus jusqu'à leur échéance. RCI a encaissé un produit net totalisant environ 1 091 millions de dollars provenant des émissions de billets, déduction faite de l'escompte d'émission, de la rémunération des placeurs pour compte et d'autres frais connexes. Le produit net total tiré des billets a servi à rembourser les avances prélevées sur la facilité de crédit bancaire et aux fins générales de la Société, notamment le financement d'une partie de son investissement de 37,5 % dans MLSE.

Tous ces billets sont garantis par RCP et ont égalité de rang avec l'ensemble des autres débetures et billets de premier rang non garantis et la facilité de crédit bancaire de RCI.

#### *Offre publique de rachat dans le cours normal des activités*

En février 2012, RCI a annoncé que la Bourse de Toronto (la « TSX ») avait approuvé l'avis déposé indiquant son intention de renouveler son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre publique ») pour une autre période de un an commençant le 24 février 2012 et se terminant le 23 février 2013, afin de pouvoir racheter à la TSX pendant cette période de un an un nombre maximal de 36,8 millions d'actions de catégorie B sans droit de vote ou le nombre d'actions de catégorie B sans droit de

vote pouvant être rachetées aux termes de l'offre publique à un prix total de 1,0 milliard de dollars, selon le moins élevé des deux. RCI déterminera le nombre réel d'actions de catégorie B sans droit de vote devant être rachetées aux termes de l'offre publique, ainsi que le moment de ces rachats, en tenant compte de la conjoncture du marché, du cours des actions, de sa situation de trésorerie et d'autres facteurs. Tout achat effectué aux termes de l'offre publique sera fait par l'intermédiaire de la TSX, de la New York Stock Exchange ou d'un autre système de négociation.

Pendant le trimestre clos le 30 septembre 2012, aucune action de catégorie B sans droit de vote n'avait été achetée ou annulée aux termes de l'offre publique.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2012, la Société a racheté et annulé 9,6 millions d'actions de catégorie B sans droit de vote aux termes de l'offre publique pour un prix d'achat total de 350 millions de dollars. Tous ces achats ont été effectués par l'intermédiaire de la TSX.

## Gestion des taux d'intérêt et des opérations de change

### Contrats de change à terme

Au 30 septembre 2012, une tranche de 400 millions de dollars américains au titre des contrats de change à terme ayant servi à couvrir le risque de change lié à certaines dépenses prévues (les « dérivés liés aux dépenses ») était toujours en cours. Tous les dérivés liés aux dépenses étaient admissibles et ont été désignés comme des couvertures à des fins comptables. Les dérivés liés aux dépenses fixent le cours de change sur un montant total de 20 millions de dollars américains par mois pour les dépenses prévues de la Société au taux moyen de 0,9643 \$ CA pour 1 \$ US jusqu'à juillet 2014. Un montant total de 60 millions de dollars américains au titre des dérivés liés aux dépenses a été réglé au cours du trimestre clos le 30 septembre 2012 pour un montant de 58 millions de dollars canadiens.

### Analyse de la couverture économique

Aux fins de l'analyse de la tranche couverte de la dette à long terme, la Société utilise des mesures non conformes aux PCGR, à savoir qu'elle inclut la totalité des dérivés liés à la dette (qui, conjointement avec les dérivés liés aux dépenses, sont les « dérivés »), qu'ils soient ou non admissibles à titre de couvertures à des fins comptables. Tous les dérivés sont utilisés uniquement pour la gestion des risques. Le montant équivalent en dollars canadiens de la dette à long terme libellée en dollars américains de la Société, dans le tableau ci-dessous, reflète le cours de change contractuel de l'ensemble des dérivés liés à la dette, peu importe leur admissibilité à la comptabilité de couverture.

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012, la dette libellée en dollars américains ou les dérivés liés à la dette de la Société n'ont connu aucune variation. Au 30 septembre 2012, la dette libellée en dollars américains de la Société était couverte à 100 % à des fins économiques ainsi qu'à 91,7 % à des fins comptables. Les dérivés couvrant les billets de premier rang à 7,50 % de 350 millions de dollars américains échéant en 2038 ne sont pas admissibles à titre de couvertures à des fins comptables.

### Position de couverture consolidée

(en millions de dollars, sauf les pourcentages)	30 septembre 2012	30 septembre 2011
Dette à long terme libellée en dollars américains	4 230 \$ US	4 230 \$ US
Tranche couverte au moyen des dérivés liés à la dette	4 230 \$ US	4 230 \$ US
Cours de change couvert	1,1340	1,1340
Pourcentage de couverture <sup>1)</sup>	100,0 %	100,0 %
Tranche de la dette à long terme à taux fixe <sup>2)</sup>		
Total de la dette à long terme	11 447 \$ CA	10 467 \$ CA
Total de la dette à long terme à taux fixe	11 447 \$ CA	10 347 \$ CA
Pourcentage de la dette à long terme à taux fixe	100,0 %	98,9 %
Taux d'intérêt moyen pondéré sur la dette à long terme	6,06 %	6,27 %

1) Conformément aux exigences relatives à la comptabilisation de couvertures prescrites par l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, RCI a, au 30 septembre 2012 et au 30 septembre 2011, comptabilisé 91,7 % de ses dérivés liés à la dette à titre de couvertures en diminution de la dette libellée en dollars américains désignée. Par conséquent, au 30 septembre 2012, 91,7 % de la dette libellée en dollars américains était couverte à des fins comptables contre 100 % sur une base économique.

2) La dette à long terme tient compte de l'incidence des dérivés liés à la dette.

## Évaluation des dérivés à la valeur de marché

Selon les IFRS, les dérivés sont comptabilisés selon leur évaluation à la valeur de marché estimée, ajustée en fonction de la qualité du crédit, laquelle a été déterminée en majorant les taux d'actualisation liés à la trésorerie, utilisés dans l'évaluation à la valeur de marché estimée selon des taux sans risque, d'un écart estimé des obligations pour la durée et la contrepartie voulues dans le cas de chaque dérivé. Au 30 septembre 2012, la position nette créditrice des instruments dérivés s'établissait comme suit :

(en millions de dollars)	Montant notionnel en dollars américains	Taux de change	Montant notionnel en dollars canadiens	Juste valeur estimée, soit la valeur comptable ajustée en fonction de la qualité du crédit
Dérivés liés à la dette comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie				
À l'actif	1 200 \$	1,0250	1 230 \$	14 \$
Au passif	2 680	1,1970	3 208	(591)
Dérivés liés à la dette non comptabilisés comme des couvertures				
Au passif	350	1,0258	359	(1)
Position nette créditrice évaluée à la valeur de marché des dérivés liés à la dette				(578)
Dérivés liés aux dépenses comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie				
À l'actif	440	0,9643	424	12
Dérivés liés aux dépenses non comptabilisés comme des couvertures				
À l'actif	65	0,9764	63	–
Total				(566) \$
Moins la partie courante du passif net				(155) \$
Partie à long terme du passif net				(411) \$

### Dette à long terme et passifs nets au titre des dérivés liés à la dette

Le calcul du total de la dette à long terme et des passifs nets au titre des dérivés liés à la dette de la Société à la valeur de marché ajustée en fonction de la qualité du crédit estimée se détaille comme suit :

(en millions de dollars)	30 septembre 2012	30 septembre 2011
Dette à long terme <sup>1)</sup>	10 809 \$	10 104 \$
Passifs nets au titre des dérivés liés à la dette <sup>2)</sup>	578 \$	342 \$
Total	11 387 \$	10 446 \$

1) Avant la déduction de la diminution de la juste valeur découlant de la méthode de l'acquisition et des coûts de transaction différés.

2) Tient compte de la partie courante et de la partie à long terme.



## Données sur les actions ordinaires en circulation

Le tableau qui suit présente des données sur les actions ordinaires en circulation de la Société aux 30 septembre 2012 et 2011.

	30 septembre 2012	30 septembre 2011
<b>Actions ordinaires<sup>1)</sup></b>		
De catégorie A avec droit de vote	112 462 014	112 462 014
De catégorie B sans droit de vote	402 785 156	422 231 128
Total des actions ordinaires	515 247 170	534 693 142
<b>Options d'achat d'actions de catégorie B sans droit de vote</b>		
Options en circulation	9 438 522	11 696 564
Options en circulation exerçables	4 531 564	6 507 614

- 1) Les porteurs des actions de catégorie B sans droit de vote de RCI ont le droit d'être convoqués à toute assemblée des actionnaires et d'y assister, mais, sauf dans la mesure prévue par la législation ou les règlements de marchés boursiers, ils n'ont pas de droit de vote lors d'une telle assemblée. Si une offre est déposée en vue d'acheter les actions de catégorie A avec droit de vote en circulation, aucune exigence en vertu de la législation applicable ou des actes constitutifs de RCI ne stipule qu'une offre doit être faite à l'égard des actions de catégorie B sans droit de vote en circulation et il n'y a aucune clause de protection à l'intention des actionnaires aux termes des actes constitutifs de RCI. Si une offre est déposée en vue d'acheter des actions de catégorie A avec droit de vote et des actions de catégorie B sans droit de vote, les modalités de l'offre peuvent être différentes pour les actions de catégorie A avec droit de vote et pour celles des actions de catégorie B sans droit de vote.

## Dividendes et autres paiements sur les titres de participation

La Société a déclaré et versé des dividendes sur ses actions de catégorie A avec droit de vote et ses actions de catégorie B sans droit de vote en circulation comme suit :

Date de déclaration	Date de clôture des registres	Date de versement	Dividende par action	Dividendes payés (en millions)
15 février 2011	18 mars 2011	1 <sup>er</sup> avril 2011	0,355 \$	195 \$
27 avril 2011	15 juin 2011	4 juillet 2011	0,355 \$	194 \$
17 août 2011	15 septembre 2011	3 octobre 2011	0,355 \$	190 \$
26 octobre 2011	15 décembre 2011	4 janvier 2012	0,355 \$	187 \$
21 février 2012	19 mars 2012	2 avril 2012	0,395 \$	207 \$
25 avril 2012	15 juin 2012	3 juillet 2012	0,395 \$	205 \$
15 août 2012	14 septembre 2012	3 octobre 2012	0,395 \$	204 \$

En février 2012, le conseil d'administration a approuvé l'augmentation du dividende annualisé qui est passé de 1,42 \$ à 1,58 \$ par action de catégorie A avec droit de vote et action de catégorie B sans droit de vote, augmentation qui est entrée en vigueur immédiatement. Le dividende sera payé sous forme de versements trimestriels de 0,395 \$ par action. Ce dividende trimestriel n'est payable qu'après avoir été déclaré par le conseil d'administration et au moment choisi par lui et rien ne donne droit à un dividende avant qu'il ne soit déclaré.

## ENGAGEMENTS ET AUTRES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Les principales obligations aux termes d'accords contractuels fermes de la Société, notamment les engagements de paiements futurs découlant d'emprunts à long terme et de contrats de location simple, sont résumées dans le rapport de gestion annuel pour 2011 et analysées dans les notes 17, 18 et 25 afférentes aux états financiers consolidés annuels audités de la Société pour 2011. Il n'y a pas eu de modification importante de ces principales obligations contractuelles depuis le 31 décembre 2011, à l'exception de la convention d'achat de téléphones sans fil qui prévoit un engagement minimal et qui constitue une partie importante des ventes courantes et projetées de téléphones sur une période de trois ans.

## RÉGLEMENTATION GOUVERNEMENTALE ET ÉVOLUTION DE LA RÉGLEMENTATION

La réglementation gouvernementale d'importance qui influe sur les activités de la Société est résumée dans le rapport de gestion annuel pour 2011. Les principales modifications concernant la réglementation qui sont survenues depuis la publication du rapport de gestion annuel de 2011 de la Société daté du 21 février 2012 sont présentées ci-dessous.

## **Consultation sur le Cadre politique et technique pour la bande de 700 MHz et utilisation commerciale du spectre mobile**

En mars 2012, le ministère fédéral canadien de l'Industrie, au nom du ministère de l'Industrie (Canada) (collectivement « Industrie Canada ») a publié son Cadre politique et technique relativement aux enchères du spectre pour les bandes de 700 MHz et de 2500-2690 MHz. Les principaux éléments du Cadre politique portant sur le spectre de 700 MHz sont les suivants :

- Industrie Canada n'a prévu aucune fréquence réservée comme c'était le cas pour les enchères du spectre de 2008; en revanche, le ministère a opté pour un plafond d'enchères. Quatre blocs de fréquences sont considérés comme spectre « de premier ordre ». Les fournisseurs principaux locaux sont limités à un seul bloc de spectre « de premier ordre » tandis que tous les autres fournisseurs ont droit à deux de ces blocs. Rogers, Bell Canada et TELUS seront considérés comme des fournisseurs principaux à l'échelle nationale, alors que Sasktel et MTS le seront dans leur province respective de la Saskatchewan et du Manitoba.
- Les soumissionnaires désignés en tant qu'entités associées ne sont pas autorisés à soumissionner séparément pendant l'enchère. La définition d'une entité associée sera précisée lors d'une consultation ultérieure. Les soumissions ont été remplies en juin 2012 et les réponses sont attendues à la fin juillet 2012.
- Afin de promouvoir les déploiements dans les régions rurales, les fournisseurs qui remportent deux blocs appariés, ou deux fournisseurs qui partagent leurs deux blocs appariés, sont tenus d'utiliser leur spectre de 700 MHz pour fournir une couverture à 90 % de leur territoire couvert par le réseau HSPA dans une période de cinq ans, et à 97 % dans une période de sept ans. Industrie Canada établira également les grandes lignes des exigences régissant la mise en œuvre au cours de sa prochaine consultation.
- En outre, Industrie Canada utilisera des zones de service de niveau 2 régies par des licences, lesquelles sont composées de 14 grandes zones de services couvrant la totalité du Canada et qui sont, en règle générale, de la même taille que les provinces.
- Les enchères devraient avoir lieu pendant le premier semestre de 2013.

Les principaux éléments du Cadre politique sur le spectre de 2500-2690 MHz sont les suivants :

- Industrie Canada a adopté un plafond des enchères, lequel diffère du plafond adopté pour les enchères du spectre de 700 MHz, aux termes duquel aucun fournisseur participant aux enchères ne peut détenir plus de 40 MHz du spectre de 2500-2690 MHz. Rogers est bénéficiaire d'une clause de droits acquis eu égard à ses avoirs dans les situations où elle détient déjà plus de 40 MHz de ce spectre. La Société ne sera pas contrainte de se départir du spectre.
- Le statut des entités associées sera précisé lors d'une consultation ultérieure.
- Il n'existe aucune exigence régissant la mise en œuvre pour le spectre de 2500 MHz. Une règle de mise en œuvre générale sera déterminée au cours de la prochaine consultation.
- Les enchères devraient avoir lieu au début de 2014.

Après la clôture du trimestre, Industrie Canada a lancé une consultation dans le but de solliciter des commentaires sur les points à considérer quant au format, aux règles et aux processus des enchères du spectre, et sur les conditions de licence relatives aux fréquences dans la bande de 2500 MHz.

Par ailleurs, Industrie Canada tient une consultation sur l'itinérance obligatoire et le partage obligatoire des pylônes d'antenne dans le cadre de laquelle elle a soumis les propositions suivantes :

- Industrie Canada propose l'élargissement de la zone d'itinérance obligatoire. Tout titulaire de licence peut demander à un autre titulaire de pratiquer l'itinérance sur son réseau, sans égard au fait que celui-ci détienne ou non un spectre dans le territoire. La durée est indéterminée.
- Industrie Canada propose de maintenir les règles sur le transfert ininterrompu actuelles et de ne pas rendre obligatoire ce transfert ininterrompu.
- Les taux seraient établis au moyen de négociations commerciales.
- Les parties auraient droit de recourir à l'arbitrage en cas d'échec de négociations après un délai de 60 jours, plutôt que de 90.

### ***Restrictions relatives à la propriété et au contrôle par des non-Canadiens***

En mars 2012, Industrie Canada a fait connaître son intention de modifier la *Loi sur les télécommunications* (Canada) (la « Loi sur les télécommunications ») afin d'exempter les entreprises de télécommunications qui génèrent moins de 10 % du total des produits sur le marché des télécommunications canadien des restrictions relatives à la propriété étrangère. Les entreprises qui réussiront à gonfler leur part de marché au-delà de 10 % du total des produits générés sur le marché des télécommunications canadien, autrement que par voie de fusions ou d'acquisitions, continueront d'être exemptées des restrictions. Ces modifications étaient incluses dans le projet de loi C-38 qui est devenu une loi le 29 juin 2012. En vertu de la *Loi sur la radiodiffusion* (Canada), les restrictions relatives à la propriété étrangère resteront en vigueur pour toutes les entreprises qui exercent des activités de distribution de radiodiffusion sans égard aux parts du marché des télécommunications.

### ***Proposition de législation touchant la facturation et les contrats liés aux services sans fil***

En avril 2012, le gouvernement de l'Ontario a annoncé la mise en place de lois visant la facturation et les contrats de service sans fil. La législation proposée, laquelle toucherait les nouveaux contrats, entrerait en vigueur six mois après son adoption et couvrirait les ententes qui seraient modifiées, renouvelées ou prolongées après cette date. En outre, la législation veille à ce que les contrats soient désormais écrits dans un langage clair et détaillent les services couverts par les frais de base et ceux qui sont susceptibles de générer des frais supplémentaires. Selon la législation, les fournisseurs de services seraient tenus d'obtenir un consentement écrit avant le renouvellement ou la modification d'un contrat. De plus, elle fixerait un coût maximal d'annulation d'un contrat à terme fixe qui varierait selon les conditions du contrat.

Les modifications à la *Loi sur la protection du consommateur* (Manitoba) décrites dans le rapport de gestion annuel de 2011 sont entrées en vigueur le 15 septembre 2012. Par ailleurs, une loi semblable est entrée en vigueur le 27 septembre 2012 à Terre-Neuve et une autre a été déposée en Nouvelle-Écosse. Un projet de loi d'initiative parlementaire proposant une loi similaire a été présenté au Nouveau-Brunswick.

### ***Démarches du CRTC pour l'établissement d'un code concernant les modalités des services mobiles***

Après la clôture du trimestre, le 11 octobre 2012, le CRTC a lancé une consultation publique afin de recueillir les points de vue des Canadiens au sujet d'un nouveau code sur les services sans fil de détail, dont les cellulaires et autres appareils mobiles personnels. À la suite de cette consultation, une audience publique se tiendra à compter du 28 janvier 2013, à Gatineau, au Québec. L'instance aura pour objectif d'établir un code obligatoire pour les fournisseurs de service de téléphonie sans fil afin d'améliorer la clarté et le contenu des contrats des services de sans fil et de traiter de questions connexes pour les consommateurs. Plus précisément, l'instance discutera des points suivants :

- les modalités à inclure dans un code sur les cellulaires et autres appareils mobiles;
- les personnes et les entités auxquelles le code devrait s'appliquer;
- la façon dont le code devrait être mis en application; et
- la façon dont l'efficacité du code devrait être évaluée.

### ***Rejet par le CRTC des demandes de revoir et modifier une décision à l'égard d'une plainte portant sur l'itinérance***

En avril 2012, le CRTC a rejeté les demandes de Globealive et PIAC de revoir et de modifier la Décision de télécom CRTC 2011-360 dans laquelle le Conseil a rejeté la plainte déposée par Globealive alléguant que Rogers s'accordait un avantage indu en offrant le transfert automatique intercellulaire pour sa marque chatr à des fins d'itinérance.

### ***Projet de loi C-11, Loi modifiant la Loi sur le droit d'auteur***

Le *Projet de loi C-11, Loi modifiant la Loi sur le droit d'auteur*, qui a été présenté à la Chambre des Communes en septembre 2011 (tel qu'il est expliqué dans le rapport de gestion annuel de 2011 de la Société) a été édicté, sans modification, le 29 juin 2012 et entrera en vigueur par étapes au cours des prochaines années.

## **Approbation réglementaire des acquisitions récentes**

En juin 2012, le CRTC a approuvé l'acquisition par Media du Saskatchewan Communications Network. En mai 2012, le Bureau de la Concurrence a publié une lettre de non-intervention à l'égard de Bell et de Rogers mentionnant que le Commissaire de la concurrence ne contesterait pas l'acquisition proposée d'une participation de 75 % dans MLSE par Rogers et Bell Canada. En juillet 2012, le CRTC a approuvé le transfert de cinq licences de télévision détenues par MLSE, après quoi Rogers a mené à terme un investissement de 37,5 %.

## **MISE À JOUR SUR LES RISQUES ET LES INCERTITUDES**

Les risques et les incertitudes d'importance qui influent sur la Société sont présentés dans le rapport de gestion annuel de 2011, daté du 21 février 2012, et ils doivent être lus à la lumière du présent rapport de gestion trimestriel. Les nouveautés importantes depuis cette date se détaillent comme suit :

### ***Consultation sur le Cadre politique et technique pour les enchères du spectre pour la bande de 700 MHz et utilisation commerciale du spectre mobile***

Industrie Canada a récemment publié un Cadre politique et technique relativement aux enchères du spectre pour les bandes de 700 MHz et 2500-2690 MHz, décrites plus haut, qui pourraient empêcher Rogers d'acheter le spectre qui lui est nécessaire pour se positionner en tant que joueur concurrentiel sur le marché du sans fil à large bande contre Bell Canada et TELUS qui ont un réseau partagé.

### ***Examen des restrictions relatives à la propriété étrangère des sociétés de télécommunications***

La modification d'Industrie Canada de la Loi sur les télécommunications visant à exempter les entreprises de télécommunications générant moins de 10 % du total des produits sur le marché des télécommunications canadien des restrictions relatives à la propriété étrangère permettra aux entreprises étrangères d'acquérir et d'investir de façon importante dans de nouveaux venus sur le marché des services sans fil. L'adoption de cette modification pourrait entraîner une intensification de la concurrence pour Sans-fil.

### ***Mise à jour sur les règlements de litiges***

En août 2004, une poursuite en vertu de la *Class Actions Act* (Saskatchewan) a été entreprise contre des fournisseurs de services de communications sans fil au Canada relativement aux frais d'accès au système perçus par les fournisseurs de services sans fil auprès de certains de leurs clients. Les demandeurs exigent des remboursements indéterminés en dommages de droit et en dommages punitifs, à savoir le remboursement de tous les frais d'accès au système ayant jamais déboursés. En septembre 2007, la Cour de Saskatchewan a accueilli la proposition des demandeurs afin que la poursuite soit autorisée à titre de recours collectif avec option d'adhésion à l'échelle nationale. Selon un tel recours, les clients concernés à l'extérieur de la Saskatchewan doivent suivre des étapes précises pour participer à la poursuite. En février 2008, la requête de la Société visant une suspension de la poursuite en vertu de la clause d'arbitrage incluse dans les contrats de services sans fil a été acceptée et la Cour de la Saskatchewan a déclaré que son ordonnance visant l'autorisation de la poursuite excluait du recours collectif les clients liés par une clause d'arbitrage.

En août 2009, les avocats des demandeurs ont entrepris une deuxième poursuite en vertu de la *Class Actions Act* (Saskatchewan) au motif des mêmes allégations que la poursuite initiale. La Cour a ordonné la suspension conditionnelle de cette deuxième poursuite en décembre 2009, sous le motif d'abus de procédure.

Rogers a porté en appel la décision de certification prise en 2007. Cette cause a été rejetée par la Cour d'appel de la Saskatchewan et l'autorisation d'appel en Cour suprême du Canada a été rejetée. Les demandeurs cherchent à présent à prolonger le délai d'appel de la décision d'adhésion de la Cour de la Saskatchewan. Aucun passif n'a été comptabilisé à l'égard de cette éventualité.

En décembre 2011, une poursuite en vertu de la *Class Proceedings Act* (Colombie-Britannique) a été entreprise contre des fournisseurs de services de communications sans fil au Canada relativement aux frais d'accès au système perçus par les fournisseurs de services sans fil auprès de certains de leurs clients. La procédure comporte notamment des allégations de fausses représentations contraires à la *Business*

*Practices and Consumer Protection Act* (Colombie-Britannique). Les demandeurs exigent des dommages indéterminés et la restitution. Aucun passif n'a été comptabilisé à l'égard de cette éventualité.

L'issue de l'ensemble des poursuites et réclamations intentées contre la Société, y compris celle des cas précités, dépend de leur règlement futur, notamment des incertitudes inhérentes aux litiges. À la lumière de l'information dont la Société dispose actuellement, la direction est d'avis qu'il n'est pas probable que le règlement final de ces poursuites et réclamations, prises séparément ou dans leur ensemble, ait une incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée ou sur les résultats consolidés des activités de la Société. Si la responsabilité de la Société devient probable, une provision sera comptabilisée dans la période au cours de laquelle le changement de probabilité survient. Cette provision pourrait revêtir une grande importance quant à la situation financière consolidée et aux résultats consolidés des activités de la Société.

## **INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE ET MESURES NON CONFORMES AUX PCGR**

La Société mesure le succès de ses stratégies à l'aide d'un certain nombre d'indicateurs clés de performance, qui sont définis et analysés dans son rapport de gestion annuel pour 2011 et dans le présent rapport de gestion trimestriel. La Société estime que ces indicateurs clés de performance lui permettent de mesurer adéquatement sa performance par rapport à sa stratégie opérationnelle, de même que par rapport aux résultats de ses pairs et de ses concurrents. Ces indicateurs comprennent les suivants :

- les produits tirés des réseaux et les PMPA;
- les nombres et les taux d'attrition des abonnés;
- les charges opérationnelles;
- le coût des ventes de matériel;
- la charge (le recouvrement) au titre de la rémunération fondée sur des actions;
- les frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition;
- le résultat opérationnel;
- le résultat d'exploitation ajusté;
- le résultat net ajusté;
- la marge bénéficiaire (déficitaire) opérationnelle ajustée;
- les flux de trésorerie disponibles;
- les entrées d'immobilisations corporelles;
- la dette à long terme et passifs (actifs) nets au titre des dérivés liés à la dette.

Certains indicateurs clés de performance mentionnés ci-dessus sont des mesures non conformes aux PCGR et sont présentés dans la rubrique « Rapprochement des mesures financières » du présent rapport de gestion.

## **TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES**

La Société a conclu certaines transactions avec des sociétés dont les associés ou les hauts dirigeants siègent à son conseil d'administration. Pendant le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2012, les montants payés par la Société à ces parties liées, directement ou indirectement, ont totalisé, respectivement, 10 millions de dollars et 30 millions de dollars, en regard de 10 millions de dollars et de 28 millions de dollars, respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2011. Ces versements étaient destinés aux services juridiques, aux services d'impression et aux commissions versées sur les primes d'assurance. La Société a conclu certaines transactions avec son actionnaire détenant le contrôle et avec des sociétés contrôlées par celui-ci. Ces transactions sont assujetties à des ententes formelles approuvées par le comité d'audit. Les montants totaux reçus de ces parties liées ou versés à celles-ci pendant les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2012 et 2011 ont été respectivement inférieurs à 1 million de dollars.

Ces transactions sont inscrites à la contrepartie convenue par les parties liées, et elles sont examinées par le comité d'audit.

## ESTIMATIONS ET MÉTHODES COMPTABLES CRITIQUES

Dans ses états financiers consolidés annuels audités et les notes y afférentes de même que dans son rapport de gestion annuel de 2011, la Société a présenté les estimations et méthodes comptables qui sont critiques pour l'appréciation de ses activités commerciales et des résultats de ses activités. Pour le trimestre clos le 30 septembre 2012, les principales méthodes et estimations comptables de Sans-fil, d'Activités de Cable, de SAR et de Media ne comportaient aucune différence par rapport à celles présentées dans le rapport de gestion annuel de la Société pour 2011, exception faite des changements à la durée d'utilité de certaines immobilisations corporelles. L'incidence de ces changements a été comptabilisée prospectivement et s'est traduite par une diminution nette de 45 millions de dollars de la charge d'amortissement pour le trimestre clos le 30 septembre 2012.

## NOUVELLES NORMES COMPTABLES

### *IFRS 7, Instruments financiers : Informations à fournir*

En octobre 2010, l'IASB a modifié l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (l'« IFRS 7 »). Cette modification accroît la quantité d'informations à fournir afin d'aider les utilisateurs des états financiers à évaluer la nature du lien conservé par l'entité avec des actifs financiers décomptabilisés ainsi que les risques qui y sont associés. Cette modification s'applique aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels de la Société depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012. Rogers a évalué l'incidence de cette modification et a déterminé qu'elle n'avait aucune répercussion sur ses états financiers consolidés.

### **Récentes prises de position en comptabilité**

À l'heure actuelle, Rogers n'a pas adopté toutes les normes, interprétations et modifications qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore en vigueur. Sauf indication contraire, l'application des prises de position en comptabilité suivantes sera obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Il y a lieu de se reporter au Rapport annuel de 2011 pour une courte description de chaque prise de position en comptabilité. La Société a entrepris d'évaluer l'incidence des prises de position en comptabilité suivantes sur ses états financiers consolidés.

- *IFRS 10, États financiers consolidés*
- *IFRS 11, Partenariats*
- *IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*
- *IFRS 13, Évaluation de la juste valeur*
- *IAS 1, Présentation des états financiers (version modifiée 2011)*
- *IAS 19, Avantages du personnel (version modifiée 2011)*
- *IAS 27, États financiers individuels (version modifiée 2011)*
- *IAS 28, Participations dans des entreprises associées et des coentreprises (version modifiée 2011)*
- *IAS 32, Instruments financiers : Présentation (version modifiée 2011), en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2014*
- *IFRS 9, Instruments financiers, en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015*

## CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Aucune modification n'a été apportée aux contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière au cours du troisième trimestre de 2012 qui ait eu une incidence importante ou soit vraisemblablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

## FLUCTUATIONS SAISONNIÈRES

Les résultats opérationnels de la Société sont assujettis à des fluctuations saisonnières qui ont une incidence importante sur les résultats opérationnels d'un trimestre à l'autre. Par conséquent, les résultats opérationnels d'un trimestre ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats d'un trimestre ultérieur.

Les activités de Sans-fil, d'Activités de Cable, de SAR et de Media comportent des aspects saisonniers particuliers à chacun de ces secteurs. Pour en savoir davantage sur les tendances saisonnières influant sur Sans-fil, Activités de Cable, SAR et Media, il y a lieu de se reporter au rapport de gestion annuel de la Société pour 2011.

## **OBJECTIFS FINANCIERS ET OPÉRATIONNELS POUR 2012**

La Société n'a aucune modification particulière à faire concernant ses objectifs financiers et opérationnels pour 2012 par rapport à ce qu'elle a présenté le 22 février 2012. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs, les risques et les hypothèses » paraissant plus loin.

### **RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES**

#### **Calcul du résultat d'exploitation ajusté, du résultat net ajusté, du résultat par action ajusté et des flux de trésorerie disponibles**

Le résultat d'exploitation, les flux de trésorerie disponibles et les montants « après ajustement » présentés ci-dessous sont revus périodiquement par la direction et le conseil d'administration pour évaluer la performance de la Société et prendre des décisions au sujet des activités courantes de la Société et de sa capacité à générer des flux de trésorerie. Ces mesures n'ont pas de signification normalisée conformément aux IFRS. En conséquence, il est peu probable que ces mesures puissent être comparées à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Ces mesures sont également utilisées par les investisseurs et les institutions prêteuses à titre d'indicateurs de la performance opérationnelle de la Société, de sa capacité à contracter ou à rembourser des emprunts et à titre de mesure d'évaluation. Le tableau qui suit présente un rapprochement entre ces mesures non conformes aux PCGR et la mesure la plus comparable établie conformément aux IFRS. Les montants « après ajustement » ne tiennent pas compte i) de la charge (du recouvrement) au titre de la rémunération fondée sur des actions, ii) des frais d'intégration et de restructuration et des coûts d'acquisition, iii) des autres éléments (montant net) et iv) de la perte liée aux remboursements sur la dette à long terme relativement au bénéfice net et au bénéfice par action, de l'incidence fiscale connexe des montants susmentionnés ainsi que d'une charge d'impôt sur le résultat découlant de modifications des lois fiscales.

(en millions de dollars, sauf les montants par action; en millions pour les nombres d'actions en circulation)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2012	2011	2012	2012
Bénéfice opérationnel	818 \$	804 \$	2 190 \$	2 272 \$
Ajouter				
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	437	427	1 366	1 289
Résultat d'exploitation	1 255 \$	1 231 \$	3 556 \$	3 561 \$
Ajouter (déduire)				
Charge (recouvrement) au titre de la rémunération fondée sur des actions	26	(19)	20	30
Règlement des obligations au titre des régimes de retraite	–	–	–	11
Frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition	7	15	82	36
Résultat d'exploitation ajusté	1 288 \$	1 227 \$	3 658 \$	3 638 \$
Bénéfice net des activités poursuivies	466 \$	497 \$	1 203 \$	1 255 \$
Ajouter (déduire)				
Charge (recouvrement) au titre de la rémunération fondée sur des actions	26	(19)	20	30
Règlement des obligations au titre des régimes de retraite	–	–	–	11
Frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition	7	15	82	36
Perte liée aux remboursements sur la dette à long terme	–	–	–	99
Incidence fiscale des éléments susmentionnés	(4)	(4)	(26)	(45)
Charge d'impôt sur le résultat, modification des lois fiscales	–	–	54	–
Résultat net ajusté	495 \$	489 \$	1 333 \$	1 386 \$
Résultat par action de base ajusté				
Résultat net ajusté	495 \$	489 \$	1 333 \$	1 386 \$
Diviser par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation	515	542	520	547
Résultat par action de base ajusté	0,96 \$	0,90 \$	2,56 \$	2,53 \$
Résultat par action dilué ajusté				
Résultat net ajusté	495 \$	489 \$	1 333 \$	1 386 \$
Diviser par le nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation	518	546	523	551
Résultat par action dilué ajusté	0,96 \$	0,90 \$	2,55 \$	2,52 \$
Bénéfice de base par action				
Bénéfice net des activités poursuivies	466 \$	497 \$	1 203 \$	1 255 \$
Bénéfice net	466 \$	491 \$	1 171 \$	1 236 \$
Diviser par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation	515	542	520	547
Bénéfice de base par action – activités poursuivies	0,90 \$	0,92 \$	2,31 \$	2,29 \$
Bénéfice de base par action	0,90 \$	0,91 \$	2,25 \$	2,26 \$
Bénéfice dilué par action				
Bénéfice net des activités poursuivies	466 \$	497 \$	1 203 \$	1 255 \$
Incidence des titres dilutifs sur le bénéfice net	–	(15)	–	–
Bénéfice net dilué des activités poursuivies	466 \$	482 \$	1 203 \$	1 255 \$
Bénéfice net	466 \$	491 \$	1 171 \$	1 236 \$
Incidence des titres dilutifs sur le bénéfice net	–	(15)	–	–
Bénéfice net dilué	466 \$	476 \$	1 171 \$	1 236 \$
Diviser par le nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation	518	546	523	551
Bénéfice dilué par action – activités poursuivies	0,90 \$	0,88 \$	2,30 \$	2,28 \$
Bénéfice dilué par action	0,90 \$	0,87 \$	2,24 \$	2,25 \$
<b>Calcul des flux de trésorerie disponibles</b>				
Résultat d'exploitation ajusté	1 288 \$	1 227 \$	3 658 \$	3 638 \$
Ajouter (déduire)				
Dépenses en immobilisations corporelles	(528)	(559)	(1 435)	(1 474)
Intérêts sur la dette à long terme, après l'inscription à l'actif	(171)	(158)	(490)	(480)
Flux de trésorerie disponibles avant impôt	589	510	1 733	1 684
Impôt sur le résultat en trésorerie	(28)	(11)	(123)	(17)
Flux de trésorerie disponibles après impôt	561 \$	499 \$	1 610 \$	1 667 \$



## SOMMAIRE DES RÉSULTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS TRIMESTRIELS

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	2012			2011				2010
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4
<b>Produits opérationnels</b>								
Sans-fil	1 889 \$	1 765 \$	1 706 \$	1 826 \$	1 832 \$	1 759 \$	1 721 \$	1 788 \$
Activités de Cable	838	843	825	838	826	832	813	811
SAR	86	90	87	93	96	100	116	111
Media	392	440	354	428	407	437	339	416
Éléments relevant du siège social et éliminations	(29)	(32)	(29)	(30)	(30)	(31)	(26)	(20)
<b>Total des produits opérationnels</b>	<b>3 176</b>	<b>3 106</b>	<b>2 943</b>	<b>3 155</b>	<b>3 131</b>	<b>3 097</b>	<b>2 963</b>	<b>3 106</b>
<b>Résultat d'exploitation ajusté<sup>1)</sup></b>								
Sans-fil	843	796	737	670	815	761	790	704
Activités de Cable	403	403	378	403	367	397	382	372
SAR	22	22	18	20	19	21	26	12
Media	50	79	(14)	44	55	91	(10)	24
Éléments relevant du siège social et éliminations	(30)	(24)	(25)	(36)	(29)	(26)	(21)	(28)
<b>Résultat d'exploitation ajusté<sup>1)</sup></b>	<b>1 288</b>	<b>1 276</b>	<b>1 094</b>	<b>1 101</b>	<b>1 227</b>	<b>1 244</b>	<b>1 167</b>	<b>1 084</b>
(Charge) recouvrement au titre de la rémunération fondée sur des actions	(26)	12	(6)	(34)	19	(41)	(8)	26
Règlement des obligations au titre des régimes de retraite	–	–	–	–	–	(11)	–	–
Frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition	(7)	(33)	(42)	(20)	(15)	(17)	(4)	(21)
Autres éléments, montant net	–	–	–	–	–	–	–	5
<b>Résultat d'exploitation<sup>1)</sup></b>	<b>1 255</b>	<b>1 255</b>	<b>1 046</b>	<b>1 047</b>	<b>1 231</b>	<b>1 175</b>	<b>1 155</b>	<b>1 094</b>
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	(437)	(466)	(463)	(454)	(427)	(444)	(418)	(429)
Dépréciation d'actifs	–	–	–	–	–	–	–	(11)
Bénéfice opérationnel	818	789	583	593	804	731	737	654
Intérêts sur la dette à long terme	(176)	(171)	(167)	(169)	(167)	(167)	(165)	(164)
Perte liée aux remboursements sur la dette à long terme	–	–	–	–	–	–	(99)	–
Autres coûts de financement	7	12	7	11	21	1	(4)	(14)
Quote-part du bénéfice (de la perte) des entreprises associées et des coentreprises	(8)	3	3	3	1	–	3	(5)
Autres produits (charges), montant net	2	4	5	(6)	–	5	2	(5)
Charge d'impôt sur le résultat	(177)	(224)	(107)	(97)	(162)	(157)	(129)	(146)
<b>Bénéfice net des activités poursuivies</b>	<b>466 \$</b>	<b>413 \$</b>	<b>324 \$</b>	<b>335 \$</b>	<b>497 \$</b>	<b>413 \$</b>	<b>345 \$</b>	<b>320 \$</b>
<b>Ajouter (déduire)</b>								
Charge (recouvrement) au titre de la rémunération fondée sur des actions	26	(12)	6	34	(19)	41	8	(26)
Règlement des obligations au titre des régimes de retraite	–	–	–	–	–	11	–	–
Frais d'intégration et de restructuration et coûts d'acquisition	7	33	42	20	15	17	4	21
Autres éléments, montant net	–	–	–	–	–	–	–	(5)
Perte liée aux remboursements sur la dette à long terme	–	–	–	–	–	–	99	–
Dépréciation d'actifs	–	–	–	–	–	–	–	11
Incidence fiscale des éléments susmentionnés	(4)	(10)	(12)	(11)	(4)	(13)	(28)	(5)
Charge d'impôt sur le résultat, options sur actions réglées en trésorerie	–	–	–	–	–	–	–	40
Charge d'impôt sur le résultat, modification des lois fiscales	–	54	–	(28)	–	–	–	–
<b>Résultat net ajusté<sup>1)</sup></b>	<b>495 \$</b>	<b>478 \$</b>	<b>360 \$</b>	<b>350 \$</b>	<b>489 \$</b>	<b>469 \$</b>	<b>428 \$</b>	<b>356 \$</b>
<b>Bénéfice par action des activités poursuivies</b>								
De base	0,90 \$	0,79 \$	0,62 \$	0,63 \$	0,92 \$	0,76 \$	0,62 \$	0,57 \$
Dilué	0,90 \$	0,77 \$	0,61 \$	0,63 \$	0,88 \$	0,75 \$	0,62 \$	0,53 \$
<b>Après ajustement<sup>1)</sup></b>								
Résultat par action des activités poursuivies								
De base	0,96 \$	0,92 \$	0,69 \$	0,66 \$	0,90 \$	0,86 \$	0,77 \$	0,63 \$
Dilué	0,96 \$	0,91 \$	0,68 \$	0,66 \$	0,90 \$	0,85 \$	0,77 \$	0,63 \$
<b>Bénéfice net des activités poursuivies</b>	<b>466 \$</b>	<b>413 \$</b>	<b>324 \$</b>	<b>335 \$</b>	<b>497 \$</b>	<b>413 \$</b>	<b>345 \$</b>	<b>320 \$</b>
Perte découlant des activités abandonnées	–	(13)	(19)	(8)	(6)	(3)	(10)	(18)
<b>Bénéfice net</b>	<b>466 \$</b>	<b>400 \$</b>	<b>305 \$</b>	<b>327 \$</b>	<b>491 \$</b>	<b>410 \$</b>	<b>335 \$</b>	<b>302 \$</b>
<b>Bénéfice par action</b>								
De base	0,90 \$	0,77 \$	0,58 \$	0,61 \$	0,91 \$	0,75 \$	0,60 \$	0,54 \$
Dilué	0,90 \$	0,75 \$	0,57 \$	0,61 \$	0,87 \$	0,74 \$	0,60 \$	0,50 \$
<b>Entrées d'immobilisations corporelles</b>	<b>528 \$</b>	<b>458 \$</b>	<b>449 \$</b>	<b>653 \$</b>	<b>559 \$</b>	<b>520 \$</b>	<b>395 \$</b>	<b>583 \$</b>

1) Selon la définition fournie. Il y a lieu de se reporter aux rubriques « Indicateurs clés de performance et mesures non conformes aux PCGR » et « Rapprochement des mesures financières ».

## SOMMAIRE DES RÉSULTATS FINANCIERS DES GARANTS DE LA DETTE À LONG TERME

Les titres d'emprunt publics en circulation, la facilité de crédit bancaire de 2,0 milliards de dollars et les dérivés de la Société sont des obligations non garanties de RCI, en qualité de débiteur, et de RCP, en qualité de codébiteur ou de garant, selon le cas.

Le tableau qui suit fournit une sélection de données financières consolidées non auditées résumées de RCI pour les périodes indiquées et inclut des colonnes distinctes pour : i) RCI, ii) RCP, iii) les filiales non garanties (les « autres filiales »), sur une base combinée, iv) les ajustements de consolidation et v) les totaux consolidés.

Trimestres clos les 30 septembre (non audité)										
(en millions de dollars)	RCI <sup>1),2)</sup>		RCP <sup>1),2)</sup>		Autres filiales <sup>2)</sup>		Ajustements de consolidation <sup>2)</sup>		Totaux consolidés	
	30 sept. 2012	30 sept. 2011	30 sept. 2012	30 sept. 2011	30 sept. 2012	30 sept. 2011	30 sept. 2012	30 sept. 2011	30 sept. 2012	30 sept. 2011
Données tirées des comptes de résultat										
Produits	2 \$	27 \$	2 809 \$	2 744 \$	404 \$	421 \$	(39) \$	(61) \$	3 176 \$	3 131 \$
Bénéfice opérationnel (perte opérationnelle)	(46)	(22)	845	802	34	41	(15)	(17)	818	804
Bénéfice net (perte nette)	466	491	849	795	205	215	(1 054)	(1 010)	466	491
Périodes de neuf mois closes les 30 septembre (non audité)										
(en millions de dollars)	RCI <sup>1),2)</sup>		RCP <sup>1),2)</sup>		Autres filiales <sup>2)</sup>		Ajustements de consolidation <sup>2)</sup>		Totaux consolidés	
	30 sept. 2012	30 sept. 2011	30 sept. 2012	30 sept. 2011	30 sept. 2012	30 sept. 2011	30 sept. 2012	30 sept. 2011	30 sept. 2012	30 sept. 2011
Données tirées des comptes de résultat										
Produits	2 \$	79 \$	8 114 \$	8 069 \$	1 222 \$	1 234 \$	(113) \$	(191) \$	9 225 \$	9 191 \$
Bénéfice opérationnel (perte opérationnelle)	(101)	(114)	2 275	2 354	66	83	(50)	(51)	2 190	2 272
Bénéfice net (perte nette)	1 171	1 236	2 244	2 293	601	658	(2 845)	(2 951)	1 171	1 236
À la clôture des périodes (non audité)										
(en millions de dollars)	RCI <sup>1),2)</sup>		RCP <sup>1),2)</sup>		Autres filiales <sup>2)</sup>		Ajustements de consolidation <sup>2)</sup>		Totaux consolidés	
	30 sept. 2012	31 déc. 2011	30 sept. 2012	31 déc. 2011	30 sept. 2012	31 déc. 2011	30 sept. 2012	31 déc. 2011	30 sept. 2012	31 déc. 2011
Données tirées des bilans à la clôture de la période										
Actifs courants	709 \$	710 \$	7 183 \$	5 288 \$	1 803 \$	1 608 \$	(7 402) \$	(5 694) \$	2 293 \$	1 912 \$
Actifs non courants	27 667	23 383	11 422	11 350	6 460	5 681	(28 710)	(23 964)	16 839	16 450
Passifs courants	9 137	5 538	1 598	1 834	556	868	(8 448)	(5 691)	2 843	2 549
Passifs non courants	12 102	11 640	221	259	192	188	151	154	12 666	12 241

1) Aux fins du tableau ci-dessus, les placements dans des filiales sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

2) Les montants présentés au titre des passifs courants et des passifs non courants des garants n'incluent pas les obligations découlant du fait d'agir en qualité de codébiteur ou de garant, selon le cas, de la dette à long terme de RCI.

## Mise en garde concernant les énoncés prospectifs, les risques et les hypothèses

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs, au sens de la législation applicable aux valeurs mobilières, et des hypothèses concernant, notamment, les activités, les activités opérationnelles ainsi que la performance et la situation financières de la Société, qui ont été approuvés par la direction à la date du présent rapport de gestion. Ces énoncés prospectifs et hypothèses comprennent, notamment, des énoncés sur les objectifs de la Société et ses stratégies pour les atteindre ainsi que des énoncés sur ses opinions, plans, attentes, prévisions, estimations ou intentions. De plus, ces énoncés prospectifs incluent, notamment, des indications et des prévisions relatives aux produits, au résultat d'exploitation ajusté, aux dépenses en immobilisations corporelles, aux paiements d'impôt en trésorerie, aux flux de trésorerie disponibles, aux paiements de dividendes, à la croissance prévue des nombres d'abonnés et des services auxquels ils s'abonnent, aux coûts d'acquisition de nouveaux abonnés et au lancement de nouveaux services ainsi que tous les autres énoncés qui ne sont pas fondés sur des événements historiques. On reconnaît les énoncés prospectifs à l'emploi de termes et d'expressions comme « prévoir », « supposer », « croire », « avoir l'intention », « estimer », « planifier », « projeter », « indications » et d'autres expressions semblables et à l'utilisation du futur et du conditionnel, mais les énoncés prospectifs ne contiennent pas tous ces termes et expressions. Les conclusions, prévisions et projections découlant de ces énoncés prospectifs sont fondées sur les objectifs et stratégies actuels de la Société ainsi que sur des estimations, attentes et hypothèses, dont la plupart sont de nature confidentielle et exclusive, que la Société juge raisonnables à l'heure actuelle, mais qui peuvent s'avérer erronées et concernent, notamment, les taux de croissance du secteur et de l'économie en général, les cours de change, les niveaux de prix des produits et l'intensité de la concurrence, la croissance des nombres d'abonnés, les taux d'utilisation et d'attrition, la modification de la réglementation gouvernementale, le déploiement de la technologie, la disponibilité des appareils, le moment du lancement de nouveaux produits, les coûts de contenu et de matériel, l'intégration des entreprises acquises de même que la structure et la stabilité de l'industrie.

À moins d'indication contraire, le présent rapport de gestion et les énoncés prospectifs de la Société ne tiennent pas compte de l'incidence éventuelle d'éléments non récurrents ou exceptionnels ni des cessions, monétisations, fusions, acquisitions, regroupements d'entreprises ou autres transactions qui pourraient être envisagés ou annoncés ou qui pourraient survenir après la date des énoncés prospectifs figurant aux présentes.

La Société met en garde le lecteur du fait que, de par leur nature même, les énoncés prospectifs, notamment en ce qui a trait aux objectifs, stratégies et intentions actuels de la Société, et les facteurs, hypothèses, estimations ou attentes qui sous-tendent ces énoncés prospectifs peuvent changer et sont incertains de même que les résultats réels peuvent différer considérablement de ceux exprimés explicitement ou implicitement dans les énoncés prospectifs. Un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les résultats et événements réels diffèrent considérablement de ceux exprimés explicitement ou implicitement dans les énoncés prospectifs ou entraîner des changements des objectifs, stratégies et intentions actuels de la Société, notamment les nouvelles normes comptables et les nouvelles interprétations des organismes de normalisation comptable, la conjoncture économique, l'évolution technologique, l'intégration des entreprises acquises, les variations imprévues des coûts de matériel ou de contenu, l'évolution de la conjoncture dans les secteurs du divertissement, de l'information et des communications, la modification de la réglementation, les litiges, les questions fiscales, l'intensité de la concurrence ainsi que l'émergence de nouvelles occasions d'affaires.

Un grand nombre de ces facteurs est indépendant du contrôle et des attentes ou connaissances actuelles de la Société. Par conséquent, si ces risques, incertitudes ou autres facteurs se concrétisaient, si les objectifs, stratégies ou intentions actuels de la Société changeaient ou si les autres facteurs ou hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs se révélaient incorrects, les résultats réels et nos plans pourraient différer considérablement des prévisions courantes. Par conséquent, les investisseurs doivent faire preuve de prudence à l'égard des énoncés prospectifs et il serait déraisonnable de leur part de se fier indûment à ces énoncés en croyant qu'ils leur confèrent quelque droit juridique que ce soit en ce qui concerne nos résultats ou plans futurs. La Société n'est nullement tenue (et rejette expressément une telle obligation) de mettre à jour ou de modifier les énoncés contenant des informations prospectives, les facteurs ou hypothèses sous-jacents à ces énoncés, que ce soit en raison de renseignements nouveaux, d'événements futurs ou autrement, sauf si la loi l'exige. Tous les énoncés prospectifs paraissant dans le présent rapport de gestion sont assujettis à cette mise en garde.

Avant de prendre toute décision d'investissement et pour en savoir davantage sur les risques, les incertitudes et le contexte liés aux activités de la Société, il y a lieu de se reporter à la section « Contexte

opérationnel » du rapport de gestion annuel de 2011 qui comprend la rubrique « Risques et incertitudes influant sur les secteurs d'activité de la Société ». Les rapports annuels et trimestriels de la Société sont disponibles en ligne sur [rogers.com/investors](http://rogers.com/investors), [sedar.com](http://sedar.com) et [sec.gov](http://sec.gov) ou directement auprès de Rogers.

### **À propos de Rogers Communications Inc.**

Rogers Communications est une société ouverte canadienne diversifiée dans les communications et les médias. Elle est le principal fournisseur de services sans fil de communication et l'un des plus importants fournisseurs de services de télévision par câble, d'accès Internet à haute vitesse et de téléphonie par câble au Canada. Par l'intermédiaire de Rogers Media, la Société exerce des activités de radiodiffusion, de télédiffusion et de téléachat, elle publie des magazines et des revues spécialisées et elle est présente dans le secteur du divertissement sportif et des médias numériques. La Société est inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (TSX : RCI.A et RCI.B) et de la New York Stock Exchange (« NYSE » : RCI). Pour en savoir davantage sur le groupe de sociétés Rogers, il y a lieu de consulter le site Web de la Société, à [www.rogers.com](http://www.rogers.com).

### **Relations avec les investisseurs – Personnes-ressources**

Bruce M. Mann, 416-935-3532, [bruce.mann@rci.rogers.com](mailto:bruce.mann@rci.rogers.com)  
Dan Coombes, 416-935-3550, [dan.coombes@rci.rogers.com](mailto:dan.coombes@rci.rogers.com)

### **Relations avec les médias – Personne-ressource**

Terrie Tweddle, 416-935-4727, [terrie.tweddle@rci.rogers.com](mailto:terrie.tweddle@rci.rogers.com)

### **Conférence téléphonique trimestrielle à l'intention de la communauté financière**

Selon l'annonce faite précédemment par voie de communiqué, la téléconférence sur les résultats trimestriels de la Société avec la communauté financière sera diffusée en direct sur le Web, à [www.rogers.com/webcast](http://www.rogers.com/webcast), à compter de 8 h HE aujourd'hui, le 24 octobre 2012. Il sera possible de réécouter la conférence (en anglais seulement) à partir de la page « Relations avec les investisseurs – Événements et présentations » sur le site Web de Rogers, à [www.rogers.com](http://www.rogers.com), pendant une période d'au moins deux semaines suivant la téléconférence.

###